



Dimitra Bulletin

FEMMES RURALES ET DÉVELOPPEMENT



- © L'accès des femmes rurales à la terre
- © Renforcement du pouvoir économique des femmes rurales
- © Energies alternatives

Sommaire

- 3 | Atelier Dimitra – L'accès des femmes à la terre : un moyen pour lutter contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté
- 5 | L'accès des femmes à la terre en Afrique de l'Ouest : problématique et pistes de solutions au Sénégal et au Burkina Faso
- 7 | Tutorat électronique – Utiliser les téléphones portables pour défendre le droit des femmes et des orphelins à accéder à la propriété au Kenya
- 8 | Tanzanie – L'égalité entre hommes et femmes au droit à la terre et aux ressources améliore les conditions de vie en milieu rural dans la région de Dodoma
- 10 | Une sélection de ressources récentes sur l'accès à la terre
- 11 | RDC – Makwasha et ses femmes peintres
- 12 | Kimbanseke : rencontre avec des groupements de solidarité de femmes dans le Kinshasa rural
- 13 | Horticulture urbaine et péri-urbaine : moteur de développement économique des femmes en RDC
- 14 | La FAO et la lutte contre la grippe aviaire dans la Région des Grands Lacs
- 15 | HORTIVAR – Base de données sur le comportement de cultivars horticoles
- 16 | Ethiopie – Le renforcement du pouvoir économique des femmes : le chemin vers l'acquisition de droits
- 18 | Sénégal – Femmes rurales et développement économique : une autre ruralité est possible !
- 19 | Niger – Coup d'œil sur une forme d'éducation alternative
- 20 | Niger – Pompe à eau et éclairage solaire dans le village de Tallagué
- 21 | RCA – Les bœufs et les radios communautaires : ça tourne !
- 22 | Adoption de la Résolution 1820 (2008)
- 22 | Ouganda – Lancement d'un chargeur dynamo pour téléphone
- 23 | Ressources

Amies lectrices, amis lecteurs,

Le 16 octobre 2008, la FAO a célébré la Journée Mondiale de l'Alimentation avec un événement parallèle qui avait pour titre « Les femmes ont des solutions à la crise alimentaire : vers des changements structurels à long terme ». Ce numéro 15 du Bulletin Dimitra s'est particulièrement attaché à démontrer combien, dans un contexte international de flambée des prix des denrées alimentaires et de crise des matières premières, les conditions de vie des populations les plus pauvres, particulièrement les femmes, sont liées à leurs droits et à leur statut économique, politique et social au sein de leur communauté et pays.

L'un des exemples les plus criants est celui des liens entre l'insécurité alimentaire et le manque d'accès à la terre pour les femmes. Deux ateliers, l'un à Mbour pour le Sénégal et le Burkina Faso et l'autre à Bruxelles pour les partenaires du réseau Dimitra, ont largement discuté cette question avec les mêmes résultats et pistes de solutions : plaider, formation, information et communication, éducation, et accès et contrôle de la terre et de la production pour les femmes. Sans ces efforts/investissements, il n'y aura pas de développement possible.

L'atelier de Bruxelles a réuni pendant une semaine tous les partenaires du réseau Dimitra ainsi que des représentants de projets et services techniques de la FAO, ministères de l'agriculture ou coopérations bilatérales qui travaillent en synergie avec Dimitra. Une brochure sur l'atelier de Bruxelles sera largement diffusée d'ici la fin de l'année. Celle concernant l'atelier du Burkina Faso et du Sénégal est déjà disponible en français et le sera bientôt en wolof et mooré.

Dans la même veine, des exemples d'activités liées à la terre montrent en Tanzanie que l'égalité entre hommes et femmes au droit à la terre améliore les conditions de vie en milieu rural dans la région de Dodoma et qu'au Kenya, les téléphones portables sont utilisés pour défendre les droits des femmes et des orphelins à accéder à la propriété.

En RDC, vous ferez la connaissance des femmes peintres de Makwasha, localité près de Lubumbashi. Vous lirez aussi comment les groupements de solidarité de femmes génèrent eux-mêmes leurs propres ressources financières à Kimbanseke, dans le Kinshasa rural, et comment le projet de la FAO d'horticulture urbaine et péri-urbaine en RDC peut être un moteur de développement pour les femmes. La FAO travaille également sur la prévention de la grippe aviaire dans la région des Grands Lacs. Des messages préventifs sont déjà diffusés à l'attention des femmes et des enfants, qui sont les groupes les plus à risque en cas de problème, car les moins informés et protégés.

Nous présentons également le travail de deux ONG pour le renforcement du pouvoir économique des femmes rurales en Ethiopie et au Sénégal.

Nous partirons au Niger pour visiter les « écoler passereselles » qui permettent de récupérer les jeunes déscolarisés qui risqueraient sinon de rester analphabètes. Vous pourrez aussi voir les trésors d'ingéniosité qui sont déployés pour utiliser des énergies alternatives là où le carburant est bien trop cher : pompe à eau et éclairage solaire dans le village de Tallagué au Niger, des bœufs qui font marcher la radio en République centrafricaine, et le chargeur dynamo pour les téléphones portables en Ouganda.

Un dernier mot enfin pour vous informer que le site Internet de Dimitra a été renouvelé, qu'il sera moins lourd à télécharger, plus facile à utiliser et enfin accessible via Mozilla. Nous attendons vos réactions avec intérêt et vous souhaitons une très bonne lecture.

Marcela Villarreal
Directrice, Division de la parité hommes-femmes,
de l'équité et de l'emploi en milieu rural
Département du développement économique et social
de la FAO



CONTACTEZ-NOUS

Eliane NAJROS, Coordinatrice du projet, ☎ +32 2 5490310
Maartje HOUBRECHTS, Chargée de projet, ☎ +32 2 5496168
Tiziana FRANCESCHELLI, Assistante de projet, ☎ +32 2 5490285
Yannick DE MOL, Expert Associé (Sénégal), ☎ +221 338891666
☎ +32 2 5490314 – e-mail: dimitra@dimitra.org – www.fao.org/dimitra

FAO Projet Dimitra, 21 rue Brederode, B-1000 Bruxelles, Belgique

Graphisme : Atelier voor grafische & aanverwante toepassingen, Gand
Imprimeur : Parys Printing, Evergem-Gand



ORGANISATION
DES NATIONS UNIES
POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

Avec le soutien financier du Service
Public Fédéral des Affaires Etrangères,
Commerce Extérieur et Coopération au
Développement (DGCD) Belgique et de
la Fondation Roi Baudouin.

Le contenu des articles ne correspond
pas nécessairement aux vues de la FAO.

Editeur responsable : Eliane Najros, FAO Projet Dimitra
21 rue Brederode, B-1000 Bruxelles, Belgique



Les participants se sont engagés, chacun dans son domaine, à mettre en œuvre la stratégie d'information et de communication décidée en commun. Par la mise en réseau, on favorise la création de synergies entre les acteurs de terrain et la coordination transversale des actions.

Dans une économie basée sur une agriculture de subsistance, le rôle productif de la femme n'est plus à démontrer. La femme est donc la première à subir les effets de l'absence ou l'accès limité aux ressources et aux facteurs de production.

Que faudrait-il faire pour remédier à cela? Quels arguments les femmes et tous ceux qui les soutiennent pourraient-ils développer pour faire valoir leurs droits?

La dualité entre lois et coutumes, quel choix pour les femmes ?

Dans bien des pays, les lois existantes sont élaborées sans la participation des femmes et des acteurs communautaires. Il en résulte que ces lois sont, dans de nombreux cas, mal ou pas appliquées et/ou discriminatoires. La synthèse des travaux de l'atelier met en évidence les lacunes en matière d'éducation et de formation pour les populations rurales. Qu'il s'agisse de la maîtrise des techniques agricoles, de la gestion financière, de l'auto organisation ou de la structuration de leurs activités, les populations rurales, les chefs coutumiers et religieux, et les femmes elles-mêmes, ne connaissent pas les textes de lois et les procédures légales relatives aux régimes fonciers ou le code de la famille de

leurs pays. Cette ignorance engendre l'impossibilité de disposer des bons atouts pour faire valoir les droits des femmes.

Autre difficulté pour garantir l'équité entre les hommes et les femmes, en zone rurale, la répartition des terres se fait toujours à l'avantage des hommes, en vertu d'un système patriarcal coutumier qui perpétue les inégalités de genre.

S'informer et se former pour mieux défendre les intérêts de tous

Malgré tous les efforts déployés par les gouvernements, les partenaires techniques et financiers, les communautés et la société civile, il reste de nombreux défis à relever.

Après les exercices et les échanges en sous-groupes, les participants à l'atelier ont mis en commun les réflexions des uns et des autres sur les pistes à explorer et les axes à privilégier pour la mise en place de bonnes stratégies d'information et de communication. Il ressort des discussions que l'accent doit être mis sur :

- Le **renforcement des capacités** grâce, notamment, à la formation, à l'alphabétisation, aux échanges et à la structuration de la vie associative, pour offrir aux populations rurales, surtout aux femmes et aux enfants, de meilleurs atouts pour être des acteurs à part entière de leurs communautés.
- Il importe également d'assurer aux enfants et aux jeunes, une **éducation** basée sur un principe égalitaire. Dans certains cas, une discrimination positive en faveur des filles s'avère même légitime. Une éducation, formelle ou non formelle, qui ne négligerait pas les jeunes déscolarisés, est également indispensable.
- De l'avis général, une bonne stratégie d'information et de communication pour lutter contre les inégalités d'accès à la terre passe par une **meilleure vulgarisation des lois et textes réglementaires** sur les régimes fon-

ciers. Il est également indispensable de mettre en place des programmes d'assistance techniques et juridiques et des plans d'accompagnement pour le renforcement des capacités des ONG communautaires.

- En ce qui concerne la **recherche-action**, l'accent sera mis sur une bonne collecte d'informations et de données statistiques désagrégées ainsi que sur une analyse approfondie des indicateurs qualitatifs et quantitatifs. Cette recherche devra être documentée et les expériences et résultats largement diffusés.
- Dans ce domaine comme dans d'autres, une bonne stratégie de communication ne peut se concevoir sans une **mobilisation** des associations pour le suivi et le **plaidoyer** auprès des instances de décision. Cela suppose également le positionnement et la participation politiques des femmes dans les **actions de lobbying**, notamment auprès des chefs coutumiers et des différentes instances de l'Etat.
- Enfin, de manière générale, le **renforcement du pouvoir socio économique et politique des femmes** est indispensable afin de leur assurer une bonne sécurisation de la terre, un meilleur accès aux ressources et un plus grand contrôle de la production. Ce renforcement est directement lié au statut dont elles peuvent jouir au sein de leur pays.

Mobilisation et mise en réseau

La mise en réseau implique de nombreuses parties prenantes qui couvrent un large éventail d'organisations. Ces entités travaillent à divers niveaux : micro (communautés rurales, producteurs agricoles, institutions décentralisées), méso (ONG, société civile) et macro (institutions publiques, décideurs politiques, bailleurs de fonds). Pour mobiliser les ressources (financements, moyens humains, compétences, etc.), il importe de fédérer toutes ces parties prenantes. Par la mise en réseau, on favorise ainsi la création de synergies entre les acteurs de terrain et une coordination transversale des actions.

Tous les participants se sont engagés, chacun dans son domaine et à son niveau, à mettre en œuvre la stratégie d'information et de communication décidée en commun par tous les partenaires de Dimitra. Le Représentant du Ministère de la Coopération au Développement a assuré le réseau Dimitra de la FAO et tous ses partenaires, de l'intérêt du Ministre et de son soutien.

* Les travaux de l'atelier seront publiés sous la forme d'une brochure spéciale, à paraître fin 2008.



L'accès des femmes à la terre en Afrique de l'Ouest : problématique et pistes de solutions au Sénégal et au Burkina Faso

Dans le cadre des activités d'Enda-Pronat et de Dimitra sur l'accès des femmes à la terre, démarrées en 2003, une table ronde sur ce thème a été organisée à Mbour (Sénégal) du 2 au 4 juillet 2008 par Enda-Pronat et RECIF/ONG-BF, avec le soutien de Dimitra et du CRDI, Centre de recherches pour le développement international (Canada). Il s'agissait cette fois d'explorer la problématique de l'accès des femmes rurales au foncier au Sénégal et au Burkina Faso.

Dans les deux pays, comme dans la plupart des pays du Sahel, l'économie est essentiellement rurale et basée sur l'agriculture et l'élevage. Les femmes sont les actrices principales dans la production agricole et jouent un rôle fondamental dans les exploitations familiales, où elles constituent la majorité des producteurs. Néanmoins, elles n'ont pas les mêmes droits au foncier que les hommes, bien que la terre soit un élément capital pour la promotion des activités économiques, et que son accès équitable est une condition sine qua non au développement durable.

Depuis quelques années, la société civile réclame une meilleure prise en charge par les autorités des problèmes qui entravent l'accès équitable des femmes à la terre et aux autres ressources naturelles. Des lois ont été adoptées donnant les mêmes droits aux hommes et aux femmes concernant l'accès à la terre. Mais sur le terrain, la réalité demeure différente : les inégalités dans le processus d'accès à la terre sont toujours d'actualité et l'écart entre les lois et les coutumes est grand.

“ La terre est trop vieille pour qu'on se moque d'elle ”

La situation demande des actions de concertation, afin d'échanger les expériences, analyser les obstacles et faire des propositions concrètes pour des interventions plus efficaces qui pourraient contribuer à améliorer l'accès des femmes au foncier. C'est dans cette logique que s'inscrit l'organisation de la table ronde de Mbour. Les participants représentaient la société civile et les organisations paysannes, les services de l'Etat et les parlementaires, les instituts de recherche et universités ainsi que les bailleurs de fonds. Cette diversité a permis de confronter différents points de vue, mettant en évidence les points communs, les complémentarités et les possibilités de synergies.

Entre lois et réalité

Au Sénégal, l'article 15 de la Constitution (2001) garantit le droit à la propriété et à la terre aux hommes comme aux femmes. Les restrictions coutumières et religieuses à l'accès de la



Les femmes sont les actrices principales dans la production agricole. Néanmoins, elles n'ont pas les mêmes droits au foncier que les hommes, bien que l'accès équitable aux ressources soit une condition indispensable pour le développement durable.

femme à la terre sont en principe interdites. Mais la réalité sur le terrain montre que les terres traditionnelles sont le plus souvent gérées suivant le droit coutumier, qui reconnaît rarement les droits des femmes sur le foncier.

Beaucoup de femmes ignorent l'existence des lois qui pourraient leur permettre de faire valoir leurs droits. Et quand elles les connaissent, elles n'osent pas remettre en cause les règles sociales et les rapports entre hommes et femmes.

Au Burkina Faso, le droit moderne et les droits coutumiers cohabitent en matière foncière. Au plan légal, les textes juridiques tels que la Constitution (1991) et la Réforme agraire et foncière (RAF) préconisent l'égalité d'accès à la terre pour tous, sans discrimination. Cependant, l'accès à la terre par les femmes rurales est contrarié par une multitude de facteurs.

En zone de terroirs, l'accès à la terre se fait selon les règles coutumières, dans une relation sociale inégale, de dépendance, négociée et précaire pour la femme. Les femmes sont quasiment exclues du contrôle de la gestion

des terres. L'argument : la femme est originaire d'un autre lignage, qui détient des terres dans son village d'origine. Ainsi, en général, les femmes n'ont pas de droit d'appropriation mais seulement une « autorisation » d'exploiter

“ Un homme sans terre ne peut fonder foyer ”

ter des terres, sans plus. Au niveau des périmètres aménagés par l'Etat, les cahiers de charge ne prennent pas toujours en compte les spécificités des femmes. Par exemple, les parcelles attribuées aux groupements villageois féminins sont souvent situées dans les parties mal planées, et les superficies octroyées ne tiennent pas compte du nombre de membres du groupement.

Un état des lieux

Les présentations et les échanges lors des discussions de la table ronde ont permis de faire un état des lieux de la situation, et de mettre en exergue les **points de blocage** et les **axes stratégiques** possibles de travail.



© Dimitra

“ Pas de développement sans terre et sans femmes ”

D’abord, les **contradictions** et les **superpositions** entre le droit coutumier et le droit moderne ont été clairement démontrées. La **mise en synergie des droits** s’avère absolument nécessaire pour pouvoir améliorer la situation.

Autre constat : les pays en question connaissent un environnement de plus en plus complexe et en constante évolution. Ils sont caractérisés par une diversité d’**enjeux économiques** (crise énergétique, augmentation des prix des denrées alimentaires, ...), **politiques** (plans de développement, politiques agricoles, ...), **socioculturels** (migration, émergence d’une bourgeoisie, évolution des coutumes, ...) et **environnementaux** (changement climatique, dégradation des sols, ...) du niveau local au niveau global. Il paraît donc nécessaire de traiter la question du foncier dans une **perspective globale** et tenant en compte l’**égalité hommes-femmes**, pour que les stratégies d’accès au foncier prennent en considération l’ensemble des facteurs socio-économiques, politiques et environnementaux et contribuent à un développement durable et respectueux des droits de chacun.



© Dimitra

Les bonnes pratiques dans le domaine de l’accès au foncier pour les femmes s’orientent fondamentalement vers la communication, l’information, la mobilisation et le plaidoyer.

Finalement, l’on peut dire qu’il existe bon nombre d’**actions** pour faciliter l’accès au foncier des femmes, souvent soutenues par les organisations de la société civile mais aussi par des mesures gouvernementales. Malheureusement, ces actions n’ont pas forcément reçu toute l’attention qu’elles méritaient.

On a également constaté qu’il est parfois plus simple d’avoir une action efficace au niveau local, qui est souvent l’endroit privilégié pour valoriser les succès, expérimenter de nouvelles voies et multiplier les « exceptions ». Car la multiplication des exceptions fait qu’un jour, elles deviennent la règle ! Il faut donc **multiplier les actions locales**, en mettant en évidence les bonnes pratiques et en soulignant les interactions entre le niveau local, le niveau intermédiaire et le niveau national.

Pistes de solutions

Les discussions et échanges de la table ronde ont montré que les bonnes pratiques et les succès obtenus dans le domaine de l’accès au foncier pour les femmes s’orientent fondamentalement vers la **communication, l’information, la mobilisation et le plaidoyer**. L’**approche genre** doit être transversale et les **échanges** constants entre les niveaux de terrain, intermédiaire et national sont indispensables. Il en va de même pour la **valorisation des expériences** des communautés par l’identification, l’analyse, la capitalisation et la diffusion de pratiques porteuses.

Les participants ont souligné notamment l’importance :

- des ateliers, réunions, rencontres et visites d’échanges, de la création et du renforcement de réseaux de solidarité, de la reconnaissance des droits et des législations, et du renforcement des capacités des femmes.
- de l’accès aux informations relatives au foncier, aux droits et aux législations, sous des formes compréhensibles et en langues locales, alimentant ainsi la diffusion des bonnes pratiques, leur reproduction et l’émergence de personnes leaders.
- du lobbying et du plaidoyer : il faut « convaincre », repérer tous les acteurs, identifier les cibles et établir des alliances, s’adresser à tous les niveaux en utilisant un plaidoyer développé par la base et adapté à chaque audience, et en utilisant comme relais les ONG, les organisations de la société civile et les institutions assurant le lien entre la base et les décideurs.

Synergies & mise en réseau

Les pistes de solutions ont démontré l’importance de la mise en synergie, la mobilisation d’alliés à tous les niveaux de la société, et l’instauration de collaborations pour une poursuite de l’action.

Les participants se sont notamment engagés à restituer les travaux de la table ronde au niveau de leur organisation ou institution, dans le but de sensibiliser, informer et mobiliser, et de diffuser ses résultats par différents moyens – par exemple par des sites Internet, bulletins, publications ou réseaux. Tous ont aussi exprimé la volonté de garder des liens et de se communiquer des informations pertinentes sur le sujet. Finalement, on a suggéré l’organisation d’autres rencontres qui seraient utiles pour approfondir les conclusions de la table ronde et pour soutenir et stimuler les actions.

✳ Pour toutes informations supplémentaires, contactez Dimitra ou ses partenaires :

Enda-PRONAT, Protection des Ressources Naturelles

Fatou Sow Ndiaye

B.P. 3370

Dakar – Sénégal

Tél : +221 338893439 - Fax : +221 338428681

dimitra@enda.sn

http://pronat.enda.sn

RECIF/ONG-BF, Réseau de communication, d’information et de formation des femmes dans les ONG au Burkina Faso

Françoise Bibiane Yoda

01 BP 6473

Ouagadougou 01 – Burkina Faso

Tél : +226 50 31 22 25

recif@fasonet.bf

www.recif.bf

Enda-PRONAT est le partenaire de Dimitra en Afrique de l’Ouest (Cameroun, Côte d’Ivoire, Gambie, Guinée, Mauritanie et Sénégal). RECIF/ONG-BF est son partenaire au Burkina Faso.

Une brochure reprenant les idées-clés de la table ronde a été publiée par Dimitra en français, wolof et mooré et est disponible sur demande.



TABLE RONDE

L’accès des femmes à la terre en Afrique de l’Ouest : problématique et pistes de solutions au Sénégal et au Burkina Faso

Mbour | 2 – 4 juillet 2008

Tutorat électronique – Utiliser les téléphones portables pour défendre le droit des femmes et des orphelins à accéder à la propriété au Kenya

GROOTS Kenya est un réseau d'organisations opérant au niveau des collectivités et des groupes d'entraide au Kenya, affilié à GROOTS International et à la Commission Huairou¹. Depuis plus de 13 ans, GROOTS Kenya apporte son soutien aux initiatives locales féminines qui mettent l'accent sur le développement économique et social des femmes. Parmi ces initiatives, on trouve le soutien aux personnes infectées et/ou concernées par le VIH/SIDA par les soins à domicile, l'octroi de petites subventions aux entreprises individuelles et collectives, le soutien économique, éducatif et psychosocial des veuves et des orphelins, etc.

L'appropriation illégale des terres/propriétés et le fait de déshériter les familles affectées par le VIH et le SIDA, la maltraitance des enfants, la violence domestique et la discrimination sexuelle à l'embauche, l'accès aux services juridiques et les nominations au sein des organes de décision font partie des principaux défis à relever par ces initiatives. Face à ces défis et poursuivant l'objectif de mieux les aborder, GROOTS Kenya aide les communautés des districts de Kakamega et de Busia (province occidentale), de Kendu-bay et de Kisii (province de Nyanza), et de Limuru et de Gatundu (province centrale) à s'organiser en «groupes de surveillance».

Les groupes de surveillance sont des initiatives communautaires qui rassemblent les chefs des communautés – y compris les anciens, les femmes, les parajuristes de la communauté, les chefs religieux ainsi que les représentants gouvernementaux – afin de traiter les problèmes importants de la communauté.

La première question qu'ont dû régler les groupes de surveillance est celle de l'appropriation illégale des terres et des propriétés par les parents proches d'un défunt, expropriant ainsi la femme et/ou les enfants de celui-ci. Grâce à ces groupes, les femmes et les enfants qui ont saisi la justice pour des affaires de propriété/de terre ont reçu un soutien dans leurs démarches auprès de la communauté, des tribunaux spécialisés dans les litiges fonciers, des conseils fonciers et même auprès des tribunaux, pour récupérer leur propriété.

GROOTS Kenya a facilité les formations parajuridiques et les dialogues à l'échelle locale avec diverses parties prenantes à propos de la gouvernance. En collaboration avec les groupes de surveillance, il a lancé des initiatives spécifiques pour sensibiliser l'opinion publique à la question du droit de propriété des femmes et des orphelins, notamment en organisant des forums ouverts, des radio-clubs d'écoute et le «tutorat électronique».

Cette dernière initiative implique l'utilisation de téléphones portables pour promouvoir l'échange d'informations utiles entre les membres des groupes de surveillance des différentes régions

du pays. En ce qui concerne la problématique des terres, par exemple, les femmes et les membres du groupe de surveillance utilisent les téléphones portables pour se tenir au courant des cas d'appropriation illégale de terres dans leurs régions, et pour faciliter l'interaction et le partage des connaissances entre les différentes régions.

Avant de lancer le tutorat électronique, GROOTS Kenya a organisé des ateliers nationaux et régionaux pour les membres de l'administration provinciale et locale, les parajuristes et les membres des groupes de surveillance (chefs de communauté, chefs religieux et femmes leaders) pour qu'ils partagent leurs défis, leurs succès, leurs bonnes pratiques et les lacunes existantes.

Pendant ces ateliers, les participants ont été en mesure d'identifier des tuteurs d'autres régions qui travaillent sur des questions similaires. Ils ont échangé leur numéro de téléphone portable et leurs notes à propos des litiges relatifs aux droits d'héritage et de propriété des femmes sur lesquels ils étaient en train de travailler. Les ateliers ont été l'occasion pour les membres des groupes de surveillance et le gouvernement local de se soutenir mutuellement, de clarifier leurs rôles et de proposer des solutions alternatives aux défis existants.

Le tutorat électronique a également permis aux femmes d'apprendre les unes des autres des moyens de renforcer leurs efforts collectifs. Il leur a également permis de se motiver individuellement et collectivement. Jusqu'à présent, plus de 200 affaires ont trouvé une solution dans les districts de Kakamega, de Gatundu, de Limuru et de Kendu-bay par ce biais.

De grands succès ont été enregistrés, en particulier avec le système du tutorat électronique. Par exemple, tandis que le bureau de médiation (groupe de personnes éminentes sélectionnées par la communauté pour apporter leur aide aux procédures de médiation) de la région de Gatundu ne disposait que d'un médiateur et



Sensibilisation des femmes leaders à Gatundu sur le rôle des groupes de surveillance pour la protection des droits des femmes à la terre et à la propriété.

d'une médiatrice par subdivision, la division de Shinyalu a sélectionné pour son bureau de médiation un groupe de neuf adultes – quatre femmes et cinq hommes – et d'un jeune. Après avoir partagé des informations sur la composition du bureau, la région de Gatundu a compris qu'il était important d'incorporer des jeunes dans son bureau de médiation pour permettre l'identification et le règlement des affaires auxquelles sont confrontés les enfants.

Toutefois, en dépit de son succès, l'aspect technologique constitue un défi pour certains groupes de base qui n'ont pas en leur possession des appareils téléphoniques ou des réseaux téléphoniques fiables qui leur permettraient d'échanger des informations avec plusieurs régions simultanément.

* Pour des compléments d'information, contacter :

GROOTS Kenya
P.O.Box 10320
00100 GPO, Nairobi - Kenya
Tél. : +254 2718977 / 3873186
grootsk@grootskenya.org
www.groots.org/members/kenya.htm

¹ La Commission Huairou est une coalition mondiale de réseaux, d'institutions et de personnes physiques qui mettent en relation les organisations de développement communautaire des femmes de la base et des partenaires. Les réseaux cherchent l'accès à des ressources, à partager des informations et à trouver leur place sur l'échiquier politique. En même temps, il sert de trait d'union entre les professionnels du développement et les pratiques de terrain. Voir : www.huairou.org.

Tanzanie – L'égalité entre hommes et femmes au droit à la terre et aux ressources améliore les conditions de vie en milieu rural dans la région de Dodoma

En 1999, la Tanzanie a promulgué une nouvelle loi foncière (Land and Village Land Acts Law). Contrairement à la législation précédente, héritée des Britanniques, qui ne reconnaissait pas l'égalité des droits entre hommes et femmes sur le plan foncier, la nouvelle législation est positive : tous les citoyens de Tanzanie, femmes et hommes, disposent des mêmes droits concernant l'accès, l'utilisation et la possession de la terre. Pour sensibiliser la population au contenu de la législation foncière, le gouvernement a invité les ONG – parmi lesquelles le Dodoma Environmental Network (DONET - Réseau environnemental de Dodoma) – à collaborer avec les structures gouvernementales et les communautés sur cette problématique à travers divers projets.

Projet portant sur les droits des femmes à la terre et aux ressources

En réponse à un appel lancé par les communautés rurales, en particulier par les femmes, DONET a effectué une enquête pour évaluer le besoin d'information et de connaissances à propos de la législation foncière. Les conclusions de l'enquête montrent que ce besoin est important tant chez les femmes que chez les hommes : 86% des personnes sondées indiquent qu'elles souhaitent des compléments d'information. Cela a conduit DONET à élaborer et à mettre en œuvre le projet intitulé « Droits des femmes à la terre et aux ressources » dans 50 villages de la région de Dodoma. Le projet est financé par le Norwegian People's Aid Tanzania (NPA) depuis 2004.

Les principaux objectifs du projet sont :

- de sensibiliser et de former les membres des communautés rurales et les institutions locales à la nouvelle législation foncière, pour les amener à conscientiser à leur tour les autres membres de leur communauté ;
- de sensibiliser les organisations rurales opérant au niveau des collectivités et les chefs de village et donc de promouvoir une bonne gouvernance au sein de l'administration rurale villageoise ;
- de donner aux communautés rurales, et en particulier aux femmes, la possibilité de connaître et de comprendre leurs droits, tels qu'ils sont stipulés dans la législation

foncière, de manière à leur permettre de les revendiquer en cas de besoin ;

- d'aborder les questions de l'égalité hommes-femmes dans les comités de développement villageois et les conseils villageois de gestion foncière¹ et d'impliquer sur une base paritaire les hommes et les femmes dans ces structures ;
- d'obtenir des opinions équilibrées lors des délibérations sur les questions relatives à l'administration foncière ;
- d'aider les chefs de village à établir un système où les membres de la communauté peuvent acquérir des titres fonciers coutumiers, afin de permettre à tous les villageois d'acquérir légalement une terre.

Atteindre les communautés à travers une approche intégrée

Pour sensibiliser les communautés, un ensemble d'approches intégrées sont employées. Des ateliers de formation impliquant des hommes et des femmes sont organisés de manière à permettre aux participants de partager des idées et d'échanger des expériences. Les assemblées de village constituent une occasion de faire passer des messages pertinents et ciblés aux communautés, tout comme les pièces de théâtre, les chorales, les chants et les danses traditionnelles. En outre, des brochures expliquant le projet et ses activités, des affiches et des notes synthétiques et/ou simplifiées sont diffusées auprès des bénéficiaires du projet, des animateurs et du personnel ainsi que des T-shirts à messages imprimés dans le dos.

Utilisation des technologies d'information et de communication (TIC)

Pour atteindre un public plus nombreux (au delà de la zone du projet), des programmes radio sont diffusés sur deux stations locales. Ces programmes sont très populaires : « J'ai le sentiment de faire réellement partie du projet. Il s'agit d'un projet très participatif. La semaine dernière, j'ai entendu ma sœur Olivia qui habite dans le village de Songambebe qui était interviewée à propos du projet par Radio Mwangaza. J'ai été impressionnée ainsi que toutes les personnes présentes dans le magasin local de mon village » déclare Elizabeth Rupia,



une des bénéficiaires du projet dans le village d'Ibwaga, situé à une centaine de kilomètres de Songambebe.

Occasionnellement, des programmes de télévision sont diffusés sur la chaîne nationale de Tanzanie (TBC). Les programmes sont enregistrés sur des cassettes VHS et diffusés lors des sessions de formation organisés dans les villages.

Le projet encourage ses bénéficiaires dans les différents villages à posséder et à utiliser des téléphones portables pour faciliter et accélérer les communications entre eux et avec le bureau responsable du projet dans la ville de Dodoma.

DONET possède cinq ordinateurs, dont deux ont une connexion Internet. Cela donne au personnel du projet la possibilité de communiquer avec des collaborateurs, des organisations partageant les mêmes valeurs, des parties prenantes et le monde extérieur en général et de recueillir des informations sur d'autres projets fonciers.



Réalisations et impacts

- En travaillant en collaboration avec les gouvernements locaux des districts de Chamwino, de Kongwa et de Mpwapwa, avec l'association TAWLA (Association des femmes juristes de Tanzanie) et l'Institut de recherche agronomique (ARI), DONET a atteint jusqu'à présent plus de 120 000 femmes et presque 100 000 hommes dans 50 villages (entre 2004 et 2007).
- Des équipes composées d'une dizaine d'animateurs ou d'agents de développement, hommes et femmes, ont été formées dans chacun des 50 villages reliés au projet. Leur rôle consiste à diffuser les connaissances sur la législation foncière à leur communauté respective.
- Des structures de gestion foncière et administrative ont été mises sur pied dans les villages cibles : un comité villageois de gestion foncière et un conseil villageois de gestion foncière dans chacun des 50 villages. L'équité entre hommes et femmes a été scrupuleusement prise en considération lors de la formation des comités et des conseils, ainsi que le stipule la législation foncière : chaque

Il s'agit d'un projet qui a touché le cœur de nombreuses personnes, hommes et femmes confondus. Il a apporté une pensée et un regard positifs sur les droits des hommes et des femmes. Il est nécessaire d'étendre la zone d'opération.»

M. Hassan Dunga, bénéficiaire du projet

comité se compose de neuf membres, dont au moins quatre femmes ; chaque conseil se compose de sept membres, dont au moins trois femmes. Les réunions ne peuvent se dérouler en cas d'absence de deux membres, hommes ou femmes.

- Les hommes et les femmes siégeant aux comités et aux conseils villageois de gestion foncière travaillent ensemble sur un vrai pied d'égalité dans la gestion quotidienne du village et les tâches administratives.
- Pour la première fois, les assemblées de village ont participé directement à la gestion foncière de leur propre village et aux tâches administratives.
- La délimitation des terres agricoles est graduellement pratiquée dans la zone couverte par le projet. Elle prend la forme de plantation d'arbres. Cette pratique permet de limiter les cas de fluctuations territoriales entre voisins.
- Contrairement à la situation précédente, où les conflits territoriaux étaient traités par le gouvernement du village, les litiges entre les villageois sont à présent réglés à l'amiable et sans bureaucratie.



« Les femmes ont le droit à la propriété des terres » – Pour sensibiliser les communautés, DONET diffuse des brochures, affiches et notes simplifiées, ainsi que des T-shirts à messages, auprès des bénéficiaires du projet, des animateurs et du personnel.

- Les femmes qui font partie des équipes d'animation du village et d'autres bénéficiaires féminines ont exprimé leur satisfaction quant au comportement actuel des hommes à leur égard lorsqu'il s'agit des questions de propriété (y compris le droit à la terre et aux ressources).

Défis

⊙ Niveaux d'alphabétisation inégaux

Les bénéficiaires du projet sont des personnes alphabétisées, semi-alphabétisées ou complètement analphabètes. Cette situation nécessite une approche spécifique – l'animateur doit se mettre au niveau du public et parler la langue des gens, quel que soit leur bagage éducatif. Heureusement, le swahili (langue nationale en Tanzanie) est parlé par la grande majorité de la population, urbaine ou rurale. C'est la langue utilisée dans le projet.

⊙ Implication du gouvernement

En raison de contraintes budgétaires, le personnel de terrain du gouvernement local n'organise pas d'ateliers de formation dans le village. Il lui arrive parfois de diffuser le message lors d'assemblées villageoises, mais habituellement il distribue simplement des matériels d'information tels que des livrets, des brochures et des affiches au gouvernement du village avant de repartir. Pour simplifier ce problème, DONET encourage à travailler en collaboration avec ces agents, pour garantir la pérennité des activités du projet même après son achèvement en décembre 2011.

Leçons apprises

L'égalité hommes-femmes a été obtenue dans les structures administratives foncières, mais cela ne signifie pas que toutes les femmes impliquées contribuent activement aux débats lors des réunions. DONET a réalisé qu'elles devraient recevoir une formation spéciale pour renforcer leurs capacités et leur apporter les

connaissances et la confiance nécessaires pour participer activement et présenter leurs arguments devant leurs collègues masculins.

Il sera également nécessaire de faire pression sur les autorités de district pour qu'elles accordent leur attention à des régions non touchées par à de graves conflits fonciers. On s'est rendu compte qu'en raison de contraintes budgétaires, les gouvernements locaux avaient tendance à donner la priorité aux régions exposées à ce genre de conflit afin de sensibiliser les communautés. Or, DONET est convaincu que toutes les régions ont besoin d'être informées, et pas uniquement celles les plus à risque. L'organisation considère au contraire que la sensibilisation à la législation donnera aux communautés vivant dans des régions pacifiques les connaissances leur permettant d'éviter l'éclatement de tels conflits et de protéger leurs terres.

Enfin, il faudrait mettre en œuvre une politique d'aménagement de l'espace rural adéquate pour permettre aux communautés d'exploiter efficacement leur terre et de réduire la pauvreté.

✳ **Pour de plus amples informations, contacter DONET, Dodoma Environmental Network**
Amandus T. Chitopela
Kilimani Area, NCC/Link
P.O.Box 1414
Dodoma - Tanzanie
Tél. : +255 26 2324750
donet95@yahoo.com

DONET est le point focal de Dimitra pour la Tanzanie.

1 Les comités de développement villageois sont responsables de l'éducation, de l'approvisionnement en eau, de la santé, de la sécurité, etc. Les conseils villageois de gestion foncière sont spécifiquement responsables des questions foncières au sein du village – accès, acquisition et utilisation de la terre par des membres de la communauté villageoise ou par des personnes extérieures au village.

Une sélection de ressources récentes sur l'accès à la terre

From being property of men to becoming equal owners? Early impacts of land registration and certification on women in southern Ethiopia
(Passer du statut de propriété des hommes à celui de propriétaire? Répercussions récentes de l'inscription au cadastre sur la situation des femmes vivant dans le sud de l'Éthiopie)

Traditionnellement, les régimes fonciers existant dans le sud de l'Éthiopie peuvent être caractérisés comme reposant sur le système de l'héritage patrilinéaire et de la résidence virilocale. Les jeunes filles n'ont que peu d'influence sur le choix de leur mari et le moment de leur mariage. Elles doivent rejoindre un époux que leur clan ou leur famille a choisi pour elles, ce qui signifie qu'après leur mariage, elles doivent s'installer dans la maison de leur mari et qu'elles ne reçoivent aucune terre de leurs parents en héritage. La dot ou son équivalent est communément utilisée, et les filles sont considérées comme la propriété de leur mari et du clan de celui-ci. Cela signifie aussi qu'en cas de décès du mari, l'épouse reste la propriété du clan, si bien qu'un frère du défunt mari deviendra son nouveau mari. Le rapport donne des recommandations sur la manière dont les droits des femmes rurales pourraient être renforcés en Éthiopie en améliorant la qualité de la réforme foncière, et certaines autres recommandations à propos de questions nécessitant des recherches complémentaires.

ONU-HABITAT / Norwegian Mapping and Cadastre Authority, janvier 2008
www.statkart.no/Engelsk/Cadaster_and_Land_Registry/Property_Centre/Literature/

Fuelling exclusion? The biofuels boom and poor people's access to land
(Alimenter l'exclusion? Le boom des biocarburants et l'accès des pauvres à la terre)

Quelles sont les répercussions de la progression constante des biocarburants sur l'accès à la terre dans les pays producteurs, en particulier pour les populations rurales pauvres? Les biocarburants pourraient revitaliser l'agriculture et l'économie rurale - ou, lorsqu'ils sont en compétition avec les terres, priver les utilisateurs pauvres des terres et des ressources. Cette étude fait état des dernières connaissances sur les répercussions actuelles et potentielles de la production commerciale de biocarburant sur l'accès à la terre en Afrique, en Amérique latine et en Asie, en rendant compte à la fois des expériences négatives et des approches prometteuses.

FAO/IIED, mai 2008
www.iied.org/pubs

L'agriculture en quête de politiques

Revue Grain de sel 41-42, décembre 2007 - mai 2008

Le foncier, un enjeu crucial aux multiples dimensions

Revue Grain de sel 36, septembre-novembre 2006
www.inter-reseaux.org

How title deeds make sex safer: Women's property rights in an era of HIV
(Comment les titres de propriété peuvent rendre les rapports sexuels moins risqués: les droits de propriété des femmes à l'ère du VIH)

Une des répercussions du VIH et du SIDA en Afrique sub-saharienne a été l'augmentation du nombre de ménages pauvres dont le chef est une femme. En se penchant plus particulièrement sur la situation au Kenya, ce document indique qu'en vertu du droit coutumier, le droit des femmes de posséder et d'hériter d'une propriété est souvent limité et secondaire par rapport à celui des hommes. En conséquence, les femmes qui deviennent veuves ont une probabilité disproportionnée de perdre leur maison, leur terre et d'autres biens, ce qui les place, ainsi que leurs enfants, en situation de destitution et d'exploitation potentielle. Les systèmes modernes des droits de propriété individuels apportent aux femmes une meilleure protection, même s'ils peuvent se montrer discriminatoires vis-à-vis des pauvres et qu'ils manquent souvent de légitimité sociale. Il a fallu beaucoup de temps pour qu'une action collective visant à revendiquer des droits de propriété pour les femmes se développe en Afrique, en dépit de l'aide des cadres juridiques internationaux, tels que la CEDEF. Paradoxalement, l'auteur suggère que la menace que font peser le VIH et le SIDA sur le développement national pourrait inciter les militants et les gouvernements à faire davantage d'efforts pour garantir aux femmes les droits de propriété.

Document d'information « From Poverty to Power », Oxfam International, 2008
<http://publications.oxfam.org.uk/>

La construction d'institutions locales légitimes de gestion foncière en milieu rural au Burkina Faso

Dans un contexte de réforme foncière, marqué par l'adoption d'une Politique Nationale de Sécurisation Foncière en Milieu Rural et par l'élaboration, en cours, d'une nouvelle loi foncière, Saïdou Sanou, sociologue spécialiste des questions foncières, livre une analyse centrée sur les institutions locales de gestion foncière. Légitimité des instances légales, place de la chefferie coutumière, responsabilités des communes versus celles des niveaux villageois et inter-villageois sont quelques-uns des thèmes abordés dans cette note. En tirant les leçons du passé, l'auteur milite, entre autres, en faveur d'une non-standardisation des institutions locales de gestion foncière et de prendre le temps de l'expérimentation avant de légiférer.

Saïdou Sanou, Juin 2008
www.hubrural.org

Legal empowerment in practice. Using legal tools to secure land rights in Africa
(Le renforcement des capacités légales dans la pratique. Utiliser les outils juridiques pour garantir les droits fonciers en Afrique)

Ces dernières années, de nombreuses organisations de service juridique ont imaginé des moyens innovants d'utiliser les procédures juridiques pour aider les groupes défavorisés à renforcer leurs droits sur leurs terres. Les approches, outils et méthodes utilisés sont très variables et dépendent du contexte. Elles vont de la formation aux notions élémentaires de droit à des formations parajuridiques. Elles utilisent des méthodologies participatives visant à aider les groupes locaux à enregistrer leurs terres ou à négocier avec le gouvernement ou le secteur privé, ou la représentation juridique et l'utilisation stratégique des litiges d'intérêt public. Certains aspects de cette expérience ont été documentés, mais à vrai dire très peu. Seul un volet très limité de cette expérience a alimenté les débats internationaux, et les possibilités de partage et d'échange d'expériences entre les spécialistes ont été peu nombreuses. En mars 2008, la FAO, l'IIED et la faculté de droit de l'université du Ghana ont organisé conjointement un atelier international visant à promouvoir les échanges d'expériences entre spécialistes. Au cours de cet atelier qui a duré deux jours, quelque 25 spécialistes venus de différentes régions d'Afrique, ainsi que quelques spécialistes et chercheurs envoyés par des institutions internationales et l'Europe, ont partagé leurs expériences respectives et tiré les leçons concernant le renforcement des capacités légales des populations. Ce rapport rend compte des grands moments de l'atelier.

FAO/ IIED, mai 2008
www.iied.org/pubs/

Women's equal rights to housing, land and property in international law
(Égalité des droits des femmes en matière de logement, de droit à la terre et à la propriété dans le droit international)

L'égalité des droits des femmes en matière de logement décent, de droit à la terre et à la propriété est bien inscrite dans le droit international des droits humains, mais dans la pratique, elle est souvent faible. Ce document est un guide de référence des normes internationales sur les droits humains. Il identifie à la fois le contenu des droits des femmes et les engagements des Etats par rapport à l'amélioration des droits des femmes en matière de logement décent, de droit à la terre et à la propriété.

ONU-HABITAT, 2007
www.unhabitat.org

Makwasha et ses femmes peintres

Depuis toujours, chaque année pendant la saison sèche, quand elles ont un peu plus de temps, les femmes de Makwasha, à 45 km au sud de Lubumbashi (Province du Katanga, République démocratique du Congo) sur la route de la Zambie, ornent leurs maisons de peintures murales d'une beauté saisissante. Chacune s'exprime à sa guise et tous les thèmes sont évoqués : ici une sirène, là-bas des fleurs, des animaux, un homme qui boit ou une femme avec un bébé au dos.

Elles trouvent les pigments pour leurs couleurs dans l'argile environnante et peignent directement sur les murs des maisons, avec leurs doigts, des chefs d'œuvre éphémères qui dureront une année.

Leur village commence à être connu – un film « Kushiripa, un art féminin » a présenté le village de Makwasha et ses femmes peintres. Il a été réalisé par Douglas Nt et produit par le Vicinos-Club, un groupe de jeunes artistes lushois très dynamiques et doués.

Le village est beau et propre, et présente un attrait touristique évident. Pourtant les conditions de vie y sont très difficiles : pas d'eau, pas d'électricité, pas d'école, pas d'intrants agricoles... Un petit centre de santé y a été ouvert et attend d'être intégré dans le Centre de santé régional de Kipuchi. La GTZ-Santé, quant à elle, étudie les possibilités de renforcer les capacités des partenaires de santé dans la zone.

Les femmes du village pratiquent des cultures maraîchères et vivrières qui suffisent tout juste à nourrir la communauté. Pourtant la terre est fertile, et l'eau n'est pas loin. Mais tout est difficile car il n'y a pas de points d'eau aménagés. Les jeunes filles creusent des puisards ici et là, près des jardins potagers d'où elles retirent l'eau avec une cuvette pour remplir des seaux ou des bidons. Le transport de l'eau prend une grande partie du temps des filles qui transpor-



Pendant la saison sèche, les femmes de Makwasha décorent leurs maisons de peintures murales avec des pigments naturels.

tent des seaux d'eau remplis et très lourds sur leurs têtes ou des garçons qui remplissent des bidons qu'ils arriment à leurs vélos.

De plus, les populations disposent de peu de matériel aratoire : sans houe, ni semences, la production est très réduite. Pourtant, la route goudronnée vers Lubumbashi traverse le vil-

lage et pourrait permettre d'acheminer légumes, fruits ou produits vivriers à la ville en une heure à peine si la communauté pouvait produire plus et s'organiser mieux.

La FAO-RDC, et notamment son projet HUP (Horticulture Urbaine et Péri-urbaine), est en train d'étudier les coûts d'aménagement de points d'eau améliorés et veut vulgariser l'approche des champs écoles pour améliorer les connaissances et les techniques des maraîchères du village. D'autres projets de la FAO-RDC, comme le PADG (Programme d'Action et de Développement communautaire) pourraient également intervenir.

Espérons que le dynamisme et la créativité des femmes peintres de Makwasha leur permettra d'aider leur communauté à sortir de la pauvreté!

* Le film « Kushiripa, un art féminin » est disponible en DVD auprès du Vicinos-Club : vicanosclub@yahoo.fr



Les femmes du village de Makwasha pratiquent des cultures maraîchères et vivrières, mais leur travail est difficile car il n'y a pas de points d'eau aménagés. Les jeunes filles et femmes creusent des puisards près des jardins potagers d'où elles retirent l'eau avec une cuvette pour remplir des seaux ou des bidons.

Kimbanseke : rencontre avec des groupements de solidarité de femmes dans le Kinshasa rural

Le 29 septembre 2008, une mission de Dimitra et de la GTZ-Santé, accompagnée par Mme Aimée Mwadi Kadi, Coordinatrice de la SWAA (Society for Women against AIDS in Africa) en RDC, a rendu visite à des groupements de solidarité de femmes à Kimbanseke, commune de Kinshasa située à environ 25 km de la ville.

Le Groupement de solidarité de femmes «Elonga»

Il faut un véhicule tout terrain pour arriver au bout de l'étroit chemin, bordé par de nombreux petits commerces, qui serpente le long du mur du plus grand cimetière de Kinshasa, dans la commune de Kimbanseke. Encore un peu plus loin, on se trouve soudain dans le quartier de Kabamulumbae, une zone sans eau courante ni électricité, mais dont les parcelles horticoles bien cultivées nous éblouissent.

Nous sommes à Kimbanseke pour rendre visite à l'un des groupements de solidarité créé par la SWAA-RDC. Le groupement «Elonga» (la victoire) est né il y a six mois seulement et regroupe 54 femmes. Elles se réunissent chaque semaine et cotisent chaque fois dans la caisse commune du groupement, pour pouvoir obtenir des crédits. Les crédits octroyés doivent être remboursés au bout de six semaines, à un intérêt de 10%.

Le groupement a un règlement (une « constitution »), et comme la plupart des membres est illettrée, chacune retient un article du règlement et le récite à son tour devant les autres au moment d'effectuer les cotisations.

Les femmes qui ne cotisent pas ou qui ne remboursent pas leur crédit, payent une amende de 500 FC (environ 1\$ US) la fois suivante. Si elles sont absentes ou arrivent en retard, elles payent également une amende, de 200 FC et de 100 FC respectivement. Il en est de même si elles médissent sur les autres (« commérage ») : dans ce cas elles payent 200 FC.

L'argent est mis dans la caisse de l'association, qui est gardée par la présidente du Comité de Gestion. La caisse a trois cadenas, dont les clefs sont détenues par trois femmes membres de l'association, dont aucune ne sait qui a les



Les 54 femmes du groupement de solidarité Elonga se réunissent chaque semaine et cotisent pour pouvoir obtenir des crédits et faire des micro-projets ensemble.

deux autres clefs. La caisse ne s'ouvre que devant les autres membres, sauf en cas d'urgence. Les crédits d'urgence sont octroyés en cas de maladies graves, décès, etc.

Une fois les cotisations récoltées, ce qui se fait en parfaite transparence, car la trésorière et la secrétaire montrent et comptent l'argent devant la présidente et toutes les autres femmes, elles procèdent à l'octroi des crédits, dont les intéressées exposent les justifications.

Le jour de la visite de la délégation de Dimitra et de la GTZ-Santé, le groupement a réuni 14 600 FC d'épargne et 700 FC d'amendes, en plus d'un reliquat de la semaine précédente. Deux femmes ont demandé des crédits : l'une pour l'achat de semences, l'autre pour l'achat d'engrais, et les crédits ont été approuvés.

Au bout de 26 réunions, le groupement solidaire a réussi à réunir un fonds de 413 000 FC.

Les Comités de Gestion des Groupements de solidarité de femmes à la Centrale de la SWAA de Kimbanseke

Cette Centrale rassemble huit groupements solidaires de femmes qui ont été créés dans la commune de Kimbanseke, regroupant plus de 300 femmes. Les groupements sont encadrés par des animatrices de la SWAA. Le but des groupements est l'auto-organisation, le micro-crédit et le plaidoyer. Lors de notre visite, les femmes nous parlent du fonctionnement de ces groupements et de leur philosophie.

Pour être membre d'un groupement, il faut être femme, appartenir au même quartier, participer à une formation de cinq jours (dispensée en cinq modules) et adhérer à six « vertus » : Transparence – Solidarité – Vérité – Reconnaissance – Climat de confiance – Respect des principes de l'association.

Les animatrices, qui accompagnent les groupements dans leurs réunions, travaillent contre cinq « maux » : le VIH/SIDA – la coinfection TBC/VIH – la pauvreté – la vulnérabilité – le sous-développement.

Elles le font dans une approche qu'elles appellent « la chaîne d'espoir » : Femme → famille → quartier → commune → ville (cité).

Elles expliquent qu'à travers ces associations, les femmes apportent beaucoup à l'économie familiale et se sentent revalorisées par les hommes.

Les femmes de la Centrale ont réussi à apporter les 10% de contribution propre, soit 3 100 USD, requis par une ONG qui va construire des points d'eau aménagés dans le quartier. Bravo Mesdames pour votre travail et votre courage !

* Pour des informations supplémentaires, contacter: Aimée Mwadi Kady, Coordinatrice de la SWAA-RDC: aikady@yahoo.fr



Horticulture urbaine et péri-urbaine : moteur de développement économique des femmes en République démocratique du Congo

Les villes de la RDC présentent quelques points communs frappants : d'une part, des centres urbains et péri-urbains où prévaut une insécurité alimentaire pour une proportion importante de la population, d'autre part, des habitants qui excellent dans la recherche d'activités pour survivre dans cet environnement qui, malgré les apparences, offre de nombreuses opportunités d'emplois informels.

Une activité qui s'avère très rentable est la culture de fruits et légumes pour le marché de proximité. Avec une consommation quotidienne de 50 grammes de fruits et légumes par habitant, la seule ville de Kinshasa en nécessite 400 tonnes chaque jour. Le secteur est porteur, très nombreux sont les citoyens qui, de manière artisanale ou professionnelle, s'adonnent à l'**horticulture**. Le secteur est même considéré comme le **premier employeur de la ville** ! Des familles entières vivent uniquement de l'horticulture urbaine et péri-urbaine (HUP), principalement conduite par les femmes, qui peut rapporter jusqu'à 200 USD par mois pour l'exploitation d'une parcelle de 1 000 à 2 500 m².

La pratique de l'horticulture dans un milieu urbain ou péri-urbain rencontre des problèmes bien particuliers et nécessite donc des solutions qui permettent d'adapter une activité « rurale » à un environnement « urbain ». En effet, laissé à lui-même, le secteur de l'HUP pourrait connaître des difficultés liées à la durabilité, à la qualité des produits et à la rentabilité. Un appui aussi bien institutionnel que technique est nécessaire.

Le projet d'appui au développement de l'HUP, exécuté par la FAO dans **cinq villes de la RDC**, a mis en place une stratégie qui vise à insérer la filière de l'HUP dans une **politique de gestion durable de l'environnement urbain et péri-urbain**. La mise en œuvre de la stratégie est basée sur des principes de décentralisation, de responsabilisation et de participation, afin d'impliquer tous les acteurs de la filière.

La stratégie est appelée la **stratégie des « 4 S »** et consiste à :

1. Sécuriser l'accès aux ressources naturelles (terre et eau) ;
2. Sécuriser la qualité et l'innocuité des produits issus de l'HUP ;
3. Sécuriser l'appropriation du développement du secteur par ces acteurs ;
4. Sécuriser les débouchés des productions horticoles.

Les **interventions** et les **réalisations** du projet d'appui au développement de l'HUP dans les villes de Kinshasa, Lubumbashi, Kisangani, Likasi et Mbanza Ngungu peuvent se résumer comme suit :

- 4 500 ha identifiés comme zones horticoles ;
- > 500 associations maraîchères répertoriées ;



La culture de fruits et légumes pour le marché de proximité est très rentable, et est même considérée comme le premier employeur de la ville de Kinshasa. Des familles entières vivent uniquement de l'horticulture urbaine et péri-urbaine, principalement conduite par les femmes.

- 1 500 ha couvertes par des interventions du projet, sécurisant ainsi 45 000 emplois directs et indirects pour quelques 22 000 bénéficiaires directs et 110 000 bénéficiaires indirects ;
- 36 ouvrages hydro-agricoles pour l'amélioration de la maîtrise de l'eau sur 1 100 ha pour 16 000 familles ;
- 15 200 bénéficiaires de microcrédits ;
- 115 microcrédits aux micro-entreprises telles que artisans d'outils agricoles, transformation de produits, vente d'intrants (semences) ;
- 12 marchés de quartier ;
- 25 jardins scolaires pour 80 maîtres et 9 500 écoliers ;
- formations diverses (en gestion, rentabilité, gestion micro-caisses, etc.) pour 2 136 bénéficiaires ;
- 265 Ecoles au Champ pour 4 500 producteurs, avec démonstrations et diffusion de bonnes pratiques agricoles (compost, biopesticides, variétés adaptées) ; culture sous abri-serre, pompe à pédales.



Les interventions du projet sont réalisées à travers les **structures décentralisées** au niveau des villes (Bureau Municipal de l'Horticulture) sous la tutelle technique du Service National d'Appui au Développement de l'Horticulture Urbaine et Péri-urbaine (SENAHUP), au sein du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. Les aspects de sécurisation foncière et de coordination des activités au niveau des villes sont suivis par le Comité Municipal de Concertation, présidé par le Maire de la ville, ou bien par le Comité Communal de Concertation présidé par le Bourgmestre de la commune.

L'**impact** du projet sur la **condition des femmes et des enfants** réside à plusieurs niveaux : grâce au revenu régulier que leur procure le maraîchage, les femmes ne sont plus dépendantes des sources financières extérieures. Elles peuvent ainsi améliorer la qualité de la nutrition du ménage et des enfants, et elles peuvent prendre en charge des coûts de ménage tels que ceux liés à la santé et à la scolarité. En ce qui concerne les possibilités de scolarisation, les principales bénéficiaires sont les filles qui, d'habitude, sont les premières à rester à la maison lorsque la famille ne peut pas faire face aux dépenses scolaires de tous les enfants.

* Pour des informations supplémentaires, contacter le Représentant de la FAO en RDC : fao-cd@fao.org

La FAO et la lutte contre la grippe aviaire dans la Région des Grands Lacs

Avec l'arrivée de l'Influenza Aviaire Hautement Pathogène (IAHP) de type H5N1, connue plus communément sous le nom « grippe aviaire », en Asie en 2003, en Europe en 2005, puis en Afrique en 2006, le fléau a pris une dimension mondiale qui a obligé les organisations en charge de sa surveillance, de son contrôle et de son éradication, à assister l'ensemble des pays où les risques d'infection sont élevés et où les capacités de lutter contre cette maladie sont faibles.

Qu'est ce que la grippe aviaire ?

La grippe aviaire, peste ou influenza aviaire, est une maladie infectieuse causée par un virus grippal qui peut infecter presque toutes les espèces d'oiseaux, sauvages et domestiques.

Elle peut être fortement contagieuse, surtout chez les poules et les dindes, et peut entraîner une mortalité extrêmement élevée, en particulier dans les élevages industriels. Le virus influenza aviaire infecte parfois d'autres espèces animales, notamment le porc. L'infection est transmissible entre volatiles et plus rarement à l'homme. La transmission est assurée surtout par une proximité d'exposition aux volatiles malades, aux objets et liquides souillés.

Femmes et enfants : les plus exposés à la maladie

D'après les résultats d'une enquête menée par la FAO sur différents groupes cibles, les ménages à basse-cour, composés en majorité de femmes et d'enfants, sont considérés comme les plus exposés à la grippe aviaire. Certains comportements à risque ont été détectés au sein de ce groupe cible, comportements liés notamment à la manipulation de la volaille.

Les femmes entretiennent facilement les poulaillers avec l'aide des enfants et sans protection. Souvent les poules partagent la même chambre que les enfants. De plus, la préparation du poulet se fait sans mesures d'hygiène ni de protection, et ce sont souvent les enfants qui sont désignés pour égorger les poulets.

Les femmes maraîchères qui utilisent la fiente pour la fertilisation de la terre sont encore plus exposées car elles travaillent sans équipement de protection individuelle, tel que des bottes, gants et, surtout, un cache-nez.

Un projet de prévention

Après sollicitation par le gouvernement congolais, la Belgique finance un projet régional pour la prévention et le contrôle de la grippe aviaire et le renforcement des services vétérinaires qui est mis en œuvre avec l'appui technique de la FAO, dans les trois pays de la Région des Grands Lacs africains – le Burundi, la République démocratique du Congo (RDC) et le Rwanda.



Ce projet vise :

- le renforcement des capacités des services vétérinaires pour la mise en œuvre de stratégies de détection précoce et de prévention des maladies transfrontalières, dont la grippe aviaire ;
- la définition et l'amélioration des stratégies, politiques et méthodologies spécifiques pour le plan de préparation à l'émergence de la grippe aviaire et la campagne de sensibilisation du public ;
- l'établissement d'un réseau solide pouvant mettre ensemble les agents des services vétérinaires et autres experts afin de renforcer



leurs capacités quant aux nouvelles techniques de surveillance.

Conseils pratiques à la population

La grippe aviaire n'est pas encore détectée dans la Région des Grands Lacs. Néanmoins, il y a certaines mesures simples et pratiques qui peuvent aider à réduire les risques d'infection si la maladie surgit :

- La grippe aviaire est une maladie qui s'attaque à la volaille et peut se transmettre à l'homme – mangez toujours votre poulet, et même les œufs, bien cuits.
- Lavez-vous les mains avec du savon après avoir touché la volaille.
- Construisez les poulaillers loin de l'habitation.
- Ne laissez pas les enfants jouer avec les oiseaux – ils ne doivent pas ramasser leurs plumes et ne devraient pas toucher leurs nids, leurs œufs, ou leurs fientes.
- Les fermiers et fermières ainsi que les maraîchères qui utilisent la fiente dans leur champ, doivent porter un équipement de protection personnel pendant les heures de travail.
- Pour le bien-être des passagers, les transporteurs doivent éviter le transport mixte homme/volaille.
- Signalez tout cas de mortalité de plus de cinq oiseaux sauvages dans la même zone à l'autorité locale, à l'agent de santé ou au vétérinaire le plus proche.
- Dénoncez toute vente suspecte de volaille ou d'œufs à l'autorité locale.

* Pour des informations supplémentaires sur le projet, contacter :

En RDC :

Séraphine ISAMENE, Experte en Communication
Projet Grippe Aviaire, FAO-RDC
Tél : +243 81 5108252
valytcha@yahoo.fr

Au Burundi :

Spés Ndongozzi, Experte en Communication
Projet Grippe Aviaire, FAO-BUR
Tél : +257 79 936774
Spes.Ndongozzi@fao.org / sndongozi@yahoo.fr

Au Rwanda :

Jean de Dieu RUTABARA LONGO, Expert en Communication
Projet Grippe Aviaire, FAO-RWD
jdlongo2000@yahoo.fr



HORTIVAR est une base de données de la FAO sur les performances des variétés horticoles en relation avec les conditions agro-écologiques, les pratiques culturales, l'occurrence des parasites et des maladies et les calendriers de production.

HORTIVAR facilite l'accessibilité et la diffusion de données sur les comportements des cultivars horticoles et facilite leur utilisation dans des zones iso-potentielles, dans diverses conditions agro-écologiques pour rapport aux systèmes de production, de la gestion des cultures, et des besoins du marché.

HORTIVAR permet aux utilisateurs d'identifier les meilleurs cultivars et les pratiques culturales par rapport aux conditions spécifiques de l'environnement.

HORTIVAR est :

- Un outil pour la recherche facile et rapide d'informations sur les variétés horticoles partout dans le monde.
- Une méthodologie standardisée pour l'enregistrement de données sur les cultures actuelles et futures.
- Une référence comme matériel didactique pour des activités de formation dans les établissements d'enseignement et de formation horticoles.
- Une interface de communication entre chercheurs, vulgarisateurs et producteurs.



© Dimitra

HORTIVAR couvre six catégories de produits horticoles : fruits, espèces maraîchères, racines et tubercules, plantes ornementales, champignons, plantes condimentaires.

HORTIVAR a deux fonctions essentielles qui sont interdépendantes : la recherche et la saisie de données. L'utilisation de la base de données est gratuite. La recherche de données peut se faire selon divers paramètres tels que l'espèce, le cultivar, le pays, un site, les références géographiques, la résistance aux parasites et aux maladies, la zone agro-climatique, le système de production. Chaque série de données est spécifique et unique par rapport au site et à la saison de culture. Les lieux sont identifiés par leurs coordonnées géographiques.

HORTIVAR est accessible sur :
INTERNET - CD-ROM - FORMULAIRES

Page principale Recherche simple dans Hortivar

Combinés plusieurs critères pour chercher dans la base de données

HORTIVAR Base de données sur le comportement de cultivars horticoles

Page principale -> (Page de recherche)

Catégorie de culture

Légumes Racines et tubercules Fruits Herbes et condiments

Champignons Plantes ornementales

[Recherche avancée]

Nom commun (728) []

Nom latin (728) []

Type de variété [] Nom [] Chercher

Résistance au ravageur [] [] Chercher

Variété greffée Oui Non

Pays (85) []

Lieu [] Chercher

Ecozone []

Latitude [] [] [] degrés

Longitude [] [] [] degrés

Altitude [] [] [] m/adnm

Donnée filtrée à partir des entrées existantes

Envoyer Annuler

Hortivar Version 3.7 -
Droits réservés à la FAO. Dernière mise à jour: Révisé, Juillet 25, 2007
Groupe des cultures horticoles, Service des cultures et des herbes, Division de la production et protection
GCP/INT/697/BEL

Bonjour HORTIVAR est un panneau de d'affichage de messages au sein du site Hortivar qui permet de partager/échanger des informations sur l'horticulture, ses avantages pour l'alimentation, la santé et le revenu. Chaque jour, un nouveau message y est affiché.

Il s'agit d'une fenêtre où les partenaires de Hortivar peuvent insérer des informations sous différents formats :

- Texte
- Texte avec images/photos
- Informations sur des nouvelles publications
- Informations sur des conférences/réunions à venir

Comment soumettre les messages :

- Aller au portail www.fao.org/hortivar
- Cliquer sur Bonjour HORTIVAR
- Accéder en introduisant votre nom d'utilisateur et votre mot de passe
- Aller à la touche Soumission journalière des messages, ensuite :
 1. Sélectionner le format du message
 2. Remplir les champs obligatoires en rouge
 3. Visualiser /Editer votre message
 4. Soumettre votre message
 5. Vous recevrez un e-mail de confirmation avec la date à laquelle votre message sera affiché dans la fenêtre Bonjour HORTIVAR.

Recherche de messages :

Vous pouvez également rechercher des messages affichés dans le passé selon divers paramètres et mots clé.

✳ Pour des informations supplémentaires, contacter :

FAO - Groupe des Cultures Horticoles,
Division de la Production Végétale et de la Protection des Plantes
Hortivar, AGPC, C 794
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome - Italie
hortivar@fao.org

www.fao.org/hortivar

Le renforcement du pouvoir économique des femmes : le chemin vers l'acquisition de droits

Le renforcement du pouvoir économique, social et politique des femmes en situation de précarité en les organisant en groupes d'entraide fait partie des principaux domaines d'intervention de la Women Support Association (WSA – Association de soutien des femmes) dans le district d'Habru au nord de l'Éthiopie.

Violences sexistes

La WSA a enregistré une forte prévalence de divers types de violences sexistes dans les *kébélés*¹ du district d'Habru (nord du Wollo, région d'Amhara), lorsqu'elle a mené une étude préliminaire à propos des facteurs contribuant à la migration saisonnière des femmes et des filles dans la capitale Addis-Abeba. Parmi les types de violences sexistes identifiées, il y a la violence domestique, le viol, l'enlèvement, la circoncision, le mariage précoce, le lévirat (la veuve est « héritée » par un frère du mari défunt), et le partage des épouses (qui donne le droit aux frères du mari d'avoir des relations sexuelles avec sa femme).

Une autre pratique choquante en vigueur dans les *kébélés* ruraux du district est le *jebata*. Dans cette région, lorsqu'une fille devient pubère avant le mariage, cela est considéré comme une malédiction et on croit qu'elle ne trouvera pas de mari. Afin de préserver l'honneur de la famille et d'améliorer les chances de la fille de trouver un mari, ses parents l'offrent à un gardien de mosquée (*deresa*) qui lui prendra sa virginité et la rendra à sa famille. D'après les croyances, cette pratique, appelée *jebata*, la préservera de l'*eyene-tella* – c'est-à-dire de ce qui l'empêche d'avoir un mari. Il est inutile d'expliquer le caractère inhumain de cette pratique, qui affecte les filles au plus profond de leur être – physiquement, psychologiquement et socialement – et qui contribue aussi à la propagation rapide du VIH/SIDA.

Aborder la question des violences sexistes dans des Groupes d'Entraide

Fatuma, qui fait partie des membres d'un des groupes d'entraide (GE) de la WSA, parle de son expérience :

« Il y a dix ans, personne ne me demandait en mariage, parce que ma famille était pauvre. J'ai donc été victime du *jebata*. A présent, on me demande en mariage parce que je ne suis plus pauvre. Mon implication dans le GE m'a donné de bonnes opportunités. J'ai commencé à exercer des activités lucratives et j'ai rejoint les fonds d'épargne et de crédit renouvelables du groupe.

Étant donné que ce sont nous, les femmes, qui subissons aux besoins de la famille, nous avons à présent voix au chapitre en ce qui concerne les principales décisions importantes du ménage. Nous obtenons aussi des informations sur les coutumes traditionnelles dommageables, les violences sexistes et les questions juridiques au travers des dialogues organisés pour les membres

du GE et de leur famille. A présent, nous rejetons le *jebata* et nous revendiquons nos droits en cas de violation. Dans le règlement de notre GE, nous avons indiqué les actions que nous intenterons à l'encontre des membres qui pratiquent des coutumes traditionnelles dommageables. Quelque 1 300 femmes en situation de pauvreté comme moi ont bénéficié du projet du GE mis en œuvre dans mon *kébélé* et dans les environs. Vous pouvez imaginer le nombre de sœurs de ces femmes qui échapperont au *jebata* ! »

L'approche du Groupe d'Entraide (GE)

Un GE est une association informelle regroupant les membres vulnérables d'une communauté, dans ce cas des femmes, et qui poursuit l'objectif de travailler ensemble pour le développement économique et social des femmes et pour le développement général de la région. L'idée sous-jacente est que le renforcement du pouvoir économique et social mènera au renforcement de son pouvoir politique.

Dans une première phase, 15 à 20 femmes mettent sur pied un GE. Les groupes d'entraide organisent les activités génératrices de revenu et les fonds d'épargne et de crédit. Toutes les personnes membres du GE reçoivent des cours d'alphabétisation pendant leurs réunions hebdomadaires, et à travers le dialogue avec les familles, elles ont connaissance de différentes problématiques sociales liées à la famille et à la communauté. Elles développent aussi leurs qualités de communication et de leadership.

Au bout de six mois à un an, huit à 12 GE situés dans la même zone géographique se regroupent pour former une Association Intégrée (AI), où deux membres de chaque GE sont représentés. L'AI joue un rôle crucial dans le processus de renforcement des pouvoirs, puisqu'elle soutient les GE dans un nombre important de domaines, tels que le lobbying auprès des institutions et organes locaux, la résolution des crises, le marketing et la négociation, la création de liens durables avec d'autres AI, des ONG et d'autres agences de service, et la solidarité et la mobilisation collective sur des questions sociales plus larges.

Dans une phase ultérieure, huit à dix AI situées dans la même zone géographique formeront une Fédération, qui permettra de réaliser des activités de sensibilisation, de travail en réseau et de lobbying de plus grande envergure et de faciliter des contacts réguliers entre ses membres (deux représentants de chaque AI affiliée) et la police, le système judiciaire, le gouvernement local et les représentants élus dans des plus hautes sphères politiques.

Résultats positifs et leçons apprises

L'approche de développement communautaire du GE est considérée comme un moyen d'améliorer la participation sociale, économique et politique et le statut des femmes. Jusqu'à présent, la WSA a regroupé un total de 1 373 femmes en situation de pauvreté dans 75





Les femmes appartenant au même groupement d'entraide ont noué des liens solides. Elles portent la même robe lors de leurs réunions et sur les marchés. Cet uniforme marque leur unité – en pensée, perspectives et en actions. Un groupe peut mieux réussir qu'un individu !

GE et huit AI dans le district d'Habru. Le projet reçoit le soutien d'Oxfam Canada, de l'ONG Danish Church Aid, de l'ONG espagnole Implicadas/Os No Desenvolvimento (IND) et du Geneva Global Fund.

Une étude menée en interne par la WSA a révélé les changements importants apportés dans le district d'Habru à la suite du projet, parmi lesquels :

- Les femmes membres des GE participent à des activités génératrices de revenu et leur revenu quotidien a augmenté en moyenne de 15 birr (environ 1 euro). Elles peuvent également bénéficier du fonds d'épargne et de crédit de leur groupe.
- Elles ont pris confiance en elles, expriment leurs besoins et revendiquent leurs droits.
- Elles ont noué des liens solides entre elles et s'entraident lors d'événements sociaux, tels que les deuils et les funérailles, les naissances, les mariages, etc. Il est intéressant de noter que les femmes appartenant au même GE portent la même robe lors de leurs réunions et sur les marchés. D'après elles, cet uniforme marque leur unité de pensée et de perspectives, et constitue une indication de l'unité de leurs actions contre la violation

des droits des femmes dans la communauté. Leur cohésion est le ciment de leur succès, parce qu'elles croient qu'un groupe peut mieux réussir qu'un individu.

- Elles sont devenues des interlocutrices sérieuses dans la lutte contre les violences sexistes et les coutumes traditionnelles dommageables en éduquant leur communauté et leurs semblables, ainsi qu'en faisant état des cas de violences sexistes à la police, à la justice et à d'autres instances gouvernementales, et à l'antenne de la WSA.
- Les instances gouvernementales s'intéressent davantage à la problématique féminine.

Le district d'Habru est menacé de sécheresse et d'insécurité alimentaire de manière chronique – le moindre changement climatique pourrait affecter les résultats du projet et accentuer la vulnérabilité de la communauté, et particulièrement les femmes. La WSA a compris qu'il fallait intégrer la réduction des risques de catastrophe dans les interventions du projet du GE, afin de réduire la vulnérabilité des femmes et des filles à toute forme de violence et à faire durer dans le temps les bénéfices du projet.

Conclusion

Globalement, il ressort de la mise en œuvre de l'approche GE que le fait de réunir des femmes dans des groupes organisés et de renforcer leurs capacités grâce à des compétences adéquates leur permet de réaliser leur potentiel, de développer leur confiance et leur estime de soi, et de gagner la confiance des administrations locales dans la défense efficace des problématiques qu'elles leur soumettent. L'approche du GE en fait aussi des interlocutrices sérieuses dans la prévention et le contrôle de la violence sexuelle et sexiste, et dans la lutte contre le VIH/SIDA.

* Pour plus d'informations, contacter :

WSA, Women Support Association

Martha Namera, Directrice générale

P.O. Box 101403

Addis Ababa

Ethiopie

Tél. : +251 11 6182492 / +251 11 6518852

E-mail : wosuorg@ethionet.et

La WSA est le point focal de Dimitra pour l'Ethiopie.

1 Un kébéélé est la plus petite sous-division administrative de l'Éthiopie.

Femmes rurales et développement économique : une autre ruralité est possible !

Améliorer les conditions de vie des populations vulnérables, et en particulier celles des femmes rurales, est un défi que les partenaires au développement doivent contribuer à relever. En Afrique, le développement se fera par une nécessaire émancipation de la femme rurale. Cette approche genre, l'ONG française GRDR, Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Rural, l'a expérimentée dans de nombreux projets et, notamment, à travers le Programme d'Appui aux Initiatives des Femmes (PAIF).

Le PAIF associe le développement économique d'une zone rurale reculée du Sénégal oriental à l'essor des initiatives économiques de deux associations villageoises de développement. Ces associations sont composées majoritairement de femmes à Bocké-Mbaybé et à Saldé, deux villages situés dans la communauté rurale de Pété¹, dans la région de Saint-Louis. Bocké-Mbaybé a une population de 652 habitants, tandis que Saldé compte 1 772 habitants. Présent dans la zone depuis 1982, le GRDR met en œuvre différents projets de développement. Sa ligne directrice est l'accompagnement des migrants et le développement de leurs territoires d'origine. En 2005, les femmes de la communauté rurale de Pété ont sollicité un appui pour le renforcement de leurs initiatives socio-économiques. Un défi se présentait alors : comment faire du développement économique local dans des contextes de pauvreté aussi criants ? Avec le soutien de plusieurs partenaires², le PAIF, conçu pour 24 mois, est un début de réponse à la forte demande des femmes rurales pour l'appui aux initiatives économiques locales.

L'objectif visé est d'améliorer les conditions de vie de la femme rurale à travers :

- le renforcement des activités génératrices de revenus,
- l'allègement des travaux des femmes,
- le renforcement des capacités.

La mise en œuvre de ces axes d'intervention, définis avec les femmes de façon participative, a permis d'atteindre les résultats ci-dessous.

Activités génératrices de revenus :

- Réhabilitation d'une boutique communautaire offrant des services de proximité.
- Réhabilitation de la poissonnerie : construction d'un local et achat de trois unités de conservation de poisson. Cette poissonnerie permet l'approvisionnement du village en poisson frais.
- Réhabilitation d'une boulangerie artisanale et formation d'un boulanger pour la production d'un pain de meilleure qualité en quantité suffisante. L'offre de pain satisfait les besoins du village et répond aussi aux demandes extérieures. La formation d'un apprenti dans le but de produire et vendre davantage de pain est en vue.
- Renforcement des activités de maraîchage à Bocké-Mbaybé : quatre bassins ont été construits pour faciliter l'arrosage ; la clôture en grillage a été réparée pour sécuriser l'exploitation du périmètre maraîcher (1 ha).

- Relance de l'exploitation du périmètre maraîcher (8 ha) des femmes de Saldé : achat d'un groupe motopompe, réaménagement sommaire et achat de petit matériel agricole. Les bénéficiaires nets de la campagne maraîchère de 2008 sont estimés à 350 000 FCFA (environ 520 euros). Les femmes ont produit du gombo, de l'oignon, du niébé, du chou, et de l'oseille. Avec leur motopompe, les hommes ont exploité leur périmètre rizicole de 7 ha pendant la contre saison sèche (de mars à juin).

Allègement des travaux des femmes :

- Une plateforme multifonctionnelle avec quatre équipements a été mise en place à Bocké-Mbaybé : une décortiqueuse à céréales (qui enlève le son du mil), une broyeuse d'arachide, un moulin à mil et une décortiqueuse à riz. Ces différentes machines réduisent l'utilisation de la force humaine pour effectuer les tâches habituellement dévolues aux femmes. Libérées d'une partie de leurs tâches ménagères, les femmes de Bocké-Mbaybé peuvent ainsi s'adonner à d'autres activités (couture, jardinage, etc.). En 15 mois d'activité, elles ont engrangé 978 000 FCFA (environ 1 400 euros) de bénéficiaires nets. Ces gains leur permettent de s'investir dans l'amélioration des conditions de vie de la localité.
- Un moulin à mil a été installé à Saldé et a permis d'alléger les travaux de mouture.



« Le projet de la plateforme multifonctionnelle a été initié avec l'appui du GRDR. Toutes les actions prévues ont été effectivement réalisées : la boutique communautaire, la boulangerie, la poissonnerie et la plateforme multifonctionnelle. Hormis la difficulté liée à la production d'électricité prévue au départ, la plateforme elle-même fonctionne bien et nous en sommes très contentes ».

Haby GADIO, Trésorière adjointe Bocké-Mbaybé

Renforcement des capacités :

- Deux comités féminins de gestion ont été mis en place et des formations ont été dispensées : les femmes ont suivi trois sessions de formation – deux en gestion financière et une sur les techniques maraîchères.
- Des emplois créés : un meunier, un poissonnier, un boulanger, une gérante de la boutique et deux emplois à mi-temps pour les femmes du village (pesage, vente de tickets). Au total six personnes tirent leurs revenus grâce à l'initiative des femmes.

Sur le plan qualitatif, on note :

- L'émergence d'un pôle d'activités économiques où converge une multitude d'acteurs pour différents services.
- La réduction de la distance à parcourir pour moudre et décortiquer le riz.
- Un gain de temps important chez les femmes et pour les jeunes filles, qui peuvent se consacrer plus à l'apprentissage scolaire.

En termes d'amélioration des conditions de vie des populations, les impacts du programme sont réels. De la satisfaction des besoins en denrées alimentaires à l'appui aux activités de maraîchage, en passant par l'allègement des travaux des femmes, le PAIF a introduit de nombreux changements. Fait marquant, toutes les activités mises en œuvre s'inscrivent dans une perspective de création locale de richesse, gage d'un développement économique durable.

Le PAIF a créé une émulation dans la zone. Les femmes de Bocké-Mbaybé et, dans une moindre mesure, celles de Saldé ont certainement gagné en autonomie et elles suscitent l'admiration des villages environnants.

Le projet est à présent terminé mais le GRDR continue d'assurer un suivi auprès des groupements de femmes. Suite à l'expérience de Bocké qui a été diffusée sur RFI (Radio France Internationale), le GRDR a reçu de nombreuses demandes d'appui pour la mise en œuvre de plateformes multifonctionnelles dans les communautés rurales qu'il accompagne.

* Pour en savoir plus, contacter :

GRDR-Coordination des Programmes Afrique
BP 2013, Nouakchott – Mauritanie
Tél/Fax : +222 525 64 92
afrique@grdr.org - www.grdr.org

1 Pété est une communauté rurale qui regroupe 43 villages et quelques 57 hameaux, avec une population estimée à 30 000 habitants.

2 Coopération Technique Belge (CTB), Fondation suisse Michelham et Comité Français de Solidarité Internationale (CFSI).

Niger : Coup d'œil sur une forme d'éducation alternative

Le 23 avril 2008, la Campagne Mondiale pour l'Éducation, un mouvement mondial d'enseignants, d'organisations humanitaires et de groupes communautaires, a mobilisé de nombreuses personnes dans plusieurs pays pour interpellier leurs gouvernements sur leurs promesses de mettre fin à l'analphabétisme et de scolariser tous les enfants du monde. Il s'agissait de battre le record mondial de « la plus grande leçon ».

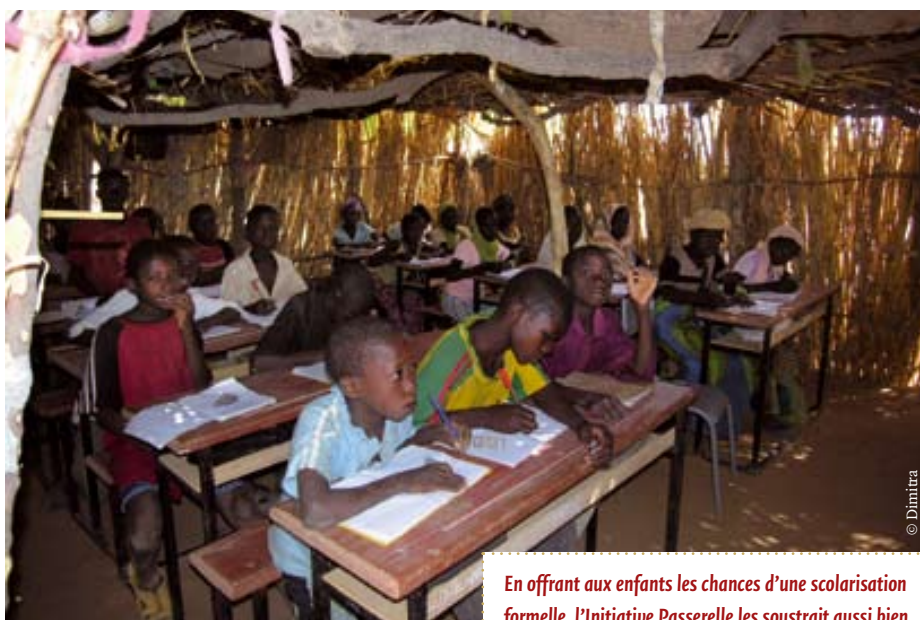
Au Niger, les yeux étaient braqués ce jour-là sur une localité dans l'extrême ouest du pays, Téra. La grande leçon se déroulait à ciel ouvert et sur fond d'activités culturelles animées par de grandes célébrités nationales et locales et en présence des représentants du gouvernement et des autorités locales. Avant que la grande leçon ne soit entamée, un silence s'abattit subitement sur la place et une voix haletante mais fortement perceptible déchira l'accalmie :

« Je m'appelle Jamila Mamoudou. Je suis du village de Doumba. J'ai 10 ans. Il y a six mois, je n'avais aucun espoir d'aller à l'école. Grâce à l'Initiative Passerelle de la Fondation Stromme et de l'ONG VIE, j'ai aujourd'hui accès à l'école. Je lis et j'écris déjà bien. J'ai en plus l'assurance que je rejoindrai mes camarades au CE2 dès la rentrée prochaine, en octobre 2008. Sans l'Initiative Passerelle, je serais peut-être déjà dans un foyer avec des corvées interminables »

La foule resta muette, émue et profondément étonnée de cette forme d'éducation appelée Initiative Passerelle, qui permet en une année scolaire à de jeunes filles et garçons d'échapper à l'analphabétisme et au désespoir, et d'arriver rapidement à la 4ème année de scolarisation !

Une seule question restait sur les lèvres et dans les pensées : qu'est-ce cette Initiative Passerelle ? Initiative de la Fondation Stromme (Norvège), et mise en oeuvre au Niger par l'ONG VIE Kande Ni Bayra à Téra et l'ONG Tarbiya Tattali à Doutchi, la Passerelle consiste à offrir une opportunité éducative aux enfants qui n'ont pas pu accéder à l'école formelle ou qui en ont été éjectés très tôt, pour diverses raisons.

Jamila, comme la majorité des filles de son village, habite un hameau à quatre km de l'école. A l'âge de six ans, ses parents avaient avancé comme argument pour ne pas l'inscrire à l'école, l'impossibilité pour la petite fille de traverser



En offrant aux enfants les chances d'une scolarisation formelle, l'Initiative Passerelle les soustrait aussi bien à des travaux pénibles pour leur âge, qu'aux mariages précoces et forcés pour les filles.

seule le bois pour se rendre à l'école. Il fallait attendre encore un ou deux ans. A huit ans, pendant qu'elle faisait déjà assez bien la vente de légumes pour la famille au marché de Téra, à 10 km du village, sa mère donna naissance à son troisième petit frère. Aucune activité prioritaire, même le droit à l'instruction, ne pouvait en ce moment dérober Jamila des tâches quotidiennes dévolues aux filles de son âge : puiser l'eau, faire le ménage, prendre soin de ses frères et préparer les repas du jour, tout cela sous les instructions de sa mère, fort occupée elle-même avec le nouveau-né. C'est ainsi que Jamila rata l'âge officiel pour pouvoir s'inscrire à l'école.

Ils sont nombreux les jeunes de ce milieu rural qui perdent leurs droits inaliénables, rien que pour servir les adultes à un moment de leur croissance. C'est pour corriger cette injustice que la Fondation Stromme et ses partenaires, dont l'ONG VIE, se sont joints aux efforts de l'État pour proposer la création de Centres à Passerelle au Ministère de l'Éducation nationale.

Un Centre à Passerelle accueille une trentaine d'enfants. La formation débute par un apprentissage en langue maternelle qui se déroule pendant une période de deux mois. Elle se prolonge pendant six mois sur la base d'un curriculum représentant le condensé des 2ème et 3ème années des programmes officiels de l'école primaire. Le français est utilisé au cours de cette seconde phase de la formation, qui débouche sur une évaluation sous forme de test de niveau, pour intégrer l'école formelle, par

les classes de CE2 (4ème année) ou à défaut du CE1 (3ème année).

Les inspections de l'enseignement de base sont pleinement associées au suivi des enseignements / apprentissages pour la validation de leur contenu, en rapport avec le programme de l'enseignement officiel. Le test d'évaluation garantissant l'intégration au circuit formel est également organisé par ces inspections.

En offrant les chances d'une scolarisation formelle aux enfants, la Passerelle les soustrait aussi bien à des travaux pénibles pour leur âge, qu'aux mariages précoces et forcés pour les filles.

En octobre 2008, un total de 60 centres, accueillant 1 800 enfants de neuf à 12 ans, seront opérationnels à Téra et Doutchi. L'Initiative est également en cours au Mali et au Burkina Faso avec d'autres ONG.

✳ Pour en savoir plus, contactez :

ONG VIE Kande Ni Bayra
Ali Abdoulaye, Coordinateur
B.P. 349
Niamey - Niger
Tél : +227 20 752560 - +227 20 755448
viebayra@intnet.ne

L'ONG VIE est le partenaire de Dimitra et couvre cinq pays du Sahel – le Bénin, le Mali, le Niger, le Tchad et le Togo.



Niger : Pompe à eau et éclairage solaire dans le village de Tallagué

Le mouvement de structuration des femmes en groupements est un fait marquant au Niger. Au total, plus de 12 000 groupements féminins sont enregistrés dans les communes. Cette structuration constitue la porte idoine d'entrée pour les interventions multiformes au profit de cette population, et représente un socle solide pour le développement durable.

A Tallagué, village situé dans le département d'Ouallam, les femmes organisées en groupements se battent pour leur autonomie. Mais leur propre effort seul ne peut pas permettre d'atteindre leur objectif : grâce aux cultures de contre-saison, obtenir des revenus sûrs et réguliers, afin de combler les besoins primaires de leurs familles. C'est dans ce cadre que les femmes ont initié, avec l'appui technique de l'ONG Doubani, le Projet d'Installation d'une éolienne d'exhaure d'eau pour les cultures maraîchères et d'un éclairage solaire photovoltaïque au profit des trois groupements féminins du village de Tallagué (commune rurale de Simiri). Ce projet a été financé par le Programme de Micro Financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (Global Environment Facility).

Le projet vise à :

- Mettre un accent particulier sur la promotion des activités génératrices de revenus en faveur des femmes.
- Améliorer les conditions de participation des femmes aux activités économiques et sociales, en favorisant leur accès aux moyens et facteurs de production.
- Réduire les tâches domestiques des femmes.
- Réduire l'analphabétisme des femmes.
- Sensibiliser la communauté sur les grandes questions du moment, telles que le VIH/SIDA, les infections sexuellement transmissibles, le paludisme, le mariage précoce, la scolarisation des filles, etc.

Les activités réalisées

● L'installation d'une pompe à eau solaire et la construction des infrastructures hydrauliques

Les travaux incluaient :

- l'installation d'une pompe solaire de 3 000 litres ;
- la construction d'un grand bassin en ferrociment de 30 m³ ;
- la construction de quatre petits bassins de 2,5 m³ : un pour l'eau destinée à la boisson, un pour les animaux et deux pour l'arrosage des cultures.

Ces installations alimentent en eau 1 253 habitants et des centaines d'animaux. De plus, 1,5 ha ont été aménagés pour permettre aux femmes de pratiquer les cultures de contre-saison : tomates, laitue, pommes de terre, courges, carottes et choux. Grâce ces installations, les femmes mettent moins de temps pour la corvée d'eau – 30 minutes au lieu de trois heu-



Grâce l'installation d'une pompe d'eau solaire et la construction de bassins en ferrociment, les femmes de Tallagué mettent moins de temps pour la corvée d'eau. Elles ont donc plus de temps et d'énergie pour exploiter leur périmètre, ce qui leur permet de se procurer davantage de revenus pour satisfaire les besoins essentiels.

res! Mieux encore, avec le périmètre qu'elles exploitent, elles se procurent des revenus qui leur permettent de satisfaire leurs besoins essentiels. Il est important de noter également la régénération du couvert végétal dans la zone, avec la plantation d'arbres et de plantes à haute valeur économique autour et dans le périmètre.

● L'éclairage solaire

Ceci consiste en l'installation de :

- modules solaires photovoltaïques ;
- installation des accessoires nécessaires pour l'éclairage solaire.

Ces installations ont permis d'assurer l'éclairage de l'école et de la place publique du village. Les 45 élèves du CM2 (6^{ème} année de l'école primaire), dont 25 filles, révisent quotidiennement leurs leçons sous la lumière des ampoules dans leur classe. De même, deux centres d'al-

phabétisation, ouverts par l'ONG ADL (Appui au Développement Local), fonctionnent le soir grâce à cet éclairage solaire. En plus, beaucoup de femmes font le tissage et le tressage la nuit, grâce à l'énergie solaire.

L'énergie solaire permet également l'utilisation de la télévision qui passe souvent des émissions de sensibilisation ou de vulgarisation de techniques de culture, d'élevage, de stockage et conservation des produits, etc. Elle contribue également à la réduction des dépenses ménagères liées à l'achat du pétrole et, surtout, à la diminution de la pollution de l'environnement par le CO₂.

● Les charrettes

Les charrettes facilitent le transport de l'eau par les femmes, du site au domicile, ce qui permet de gagner ainsi du temps et d'alléger le travail. Elles servent également des moyens de transport pour la vente des produits maraîchers.

✱ Pour des informations supplémentaires, contacter :

ONG AFPEF / Doubani
Association Féminine pour la Promotion et l'Education de la Femme
ong_doubani@yahoo.fr

ONG ADL
Appui au Développement Local
ongadl@yahoo.fr



Les bœufs et les radios communautaires : ça tourne !

Sept heures du matin à Bouar, une petite ville à l'Ouest de la République Centrafricaine (RCA). Sylvère et ses deux bœufs quittent le pâturage. Direction : Radio Maïgaro. Objectif : alimenter la station locale de radio en électricité. Comment ? Prenez deux bœufs, attachez-les à un long bras métallique qui actionne un alternateur électrique relié à deux batteries de camion, et le tour est joué !

Tant que le manège fonctionne, ce système fournit environ 1 000 watts qui permettent d'alimenter en électricité les micros et la console de mixage de Radio Maïgaro. Une plaisanterie ? Pas du tout ! À huit heures, les deux journalistes de service saluent leur public et annoncent le programme de la matinée. Dans un rayon d'une cinquantaine de kilomètres, sur les marchés, dans les rues de la ville, les auditeurs – le poste de radio collé à l'oreille – prennent connaissance des nouvelles de la région. Les femmes en profitent aussi, car la radio communautaire émet, entre autres, des émissions qui touchent des sujets qui les intéressent spécifiquement.

«Le bœuf qui tourne», projet financé par la Commission européenne dans le cadre d'un appel à propositions déconcentré (Coopération décentralisée – Renforcement des Capacités des Acteurs Non Etatiques), est né de l'imagination de Max Bale, responsable du projet RFI Planète Radio et de Guenaël Launay, lui aussi technicien de RFI. Un ingénieur italien féru de mécanique, Luigi, a permis de donner corps au projet.

«L'idée m'est venue lors d'un séjour en République Centrafricaine», a déclaré Max Bale lors d'interviews accordées à Libération, au journal Le Monde ou encore sur FR3. «Voilà des années que nous installons des radios communautaires dans la brousse ou les pays en guerre», raconte-t-il. «Des radios essentielles pour désenclaver des zones isolées. Mais le problème récurrent de ces projets est l'énergie. En Afrique, plus qu'ailleurs, la ressource énergétique est au centre des



La Radio Maïgaro émet, entre autres, des émissions sur des sujets qui intéressent spécifiquement les femmes.

problématiques de développement. Les projets radio-phoniques butent souvent sur la simple production d'électricité. Le solaire est onéreux, tout comme les groupes électrogènes qui dépendent aussi de l'approvisionnement en gasoil, ce qui est loin d'être évident dans les zones reculées ou touchées par des conflits armés.»

La traction animale s'est donc révélée une solution peu onéreuse à ce problème d'approvisionnement en électricité. «Le générateur électrique conçu est composé d'un système de courroies et de poulies qui démultiplie la force animale. Un alternateur de camion et des batteries complètent l'ensemble. C'est le même principe qu'une dynamo de vélo, sauf qu'ici on récupère l'énergie des animaux et que ce sont des pièces de récupération que l'on peut trouver facilement.»

Ce projet, qui fait ses premières armes en Centrafricaine, est concluant. D'autres utilisations sont évoquées, notamment pour faire fonctionner de petits appareils médicaux dans des centres de santé, recharger les batteries de téléphones portables ou simplement éclairer les villages la nuit. Les groupements de femmes pourraient utiliser également cette source d'énergie pour d'autres activités comme le fonctionnement de moulin. Elles pourraient aussi en faire une activité commerciale : recharger les téléphones portables, les batteries de voiture, etc. Les suggestions sont nombreuses...

Des ONG se sont montrées très intéressées par l'expérience et l'on devrait découvrir bientôt des «bœufs ou des chameaux qui tournent» dans d'autres régions d'Afrique ou du monde !



La traction animale s'est révélée une solution peu onéreuse au problème d'approvisionnement en électricité à Bouar. À part l'alimentation de radio, d'autres utilisations pourraient être considérées, notamment le fonctionnement de petits appareils médicaux dans des centres de santé, la recharge de batteries de téléphones portables ou le fonctionnement du moulin des groupements de femmes.

Par Nicole Malpas
Délégation de la Commission européenne
Bangui – RCA
Nicole.MALPAS@ec.europa.eu

* Pour des informations supplémentaires, contacter :
Max Bale : max.bale@rfi.fr
Guenaël Launay : guenael.launay-g@rfi.fr

Ressources

ACCES A L'EAU

- ⊙ **Water and the Rural Poor : Interventions for Improving Livelihoods in Sub-Saharan Africa** (Eau et population rurale pauvre : interventions visant à améliorer le quotidien en Afrique subsaharienne)

La précarité de l'accès à l'eau à des fins de consommation et de production constitue un obstacle important à la réduction de la pauvreté dans les régions rurales de l'Afrique sub-saharienne (ASS). Pour des millions de petits exploitants agricoles, pêcheurs et bergers d'ASS, l'eau est le bien de production le plus important, et la garantie de l'accès à l'eau et de son contrôle et de sa gestion est la clé de l'amélioration de leur subsistance quotidienne. Le rapport avance qu'il existe un potentiel d'interventions locales bien ciblées qui contribuent à une rapide amélioration des moyens de subsistance des populations rurales pauvres en ASS et qui permettent d'atteindre l'objectif du millénaire pour le développement d'éradiquer l'extrême pauvreté et la faim. Il parle des conditions de réussite et propose des approches contextuelles, basées sur la gestion de l'eau, et centrées sur les moyens de subsistance pour réduire la pauvreté dans les régions rurales.

FIDA/FAO, juillet 2008
www.fao.org/nr/water/infores.html

AGRICULTURE / SECURITE ALIMENTAIRE

- ⊙ **Gender and equity issues in liquid biofuels production – Minimizing the risks to maximize the opportunities** (Genre et équité dans la production de biocarburants liquides – minimiser les risques pour maximiser les opportunités)

D'après cette étude, l'augmentation rapide de la production à grande échelle de biocarburants liquides dans les pays en développement pourrait exacerber la marginalisation des femmes dans les régions rurales et menacer leur subsistance. L'étude note que la culture à grande échelle de plantes destinées à la production de biocarburants liquides tels que le bioéthanol et le biodiesel exige une utilisation intensive des ressources et des facteurs de production auxquels les petits agriculteurs, en particulier les femmes, ont traditionnellement un accès limité. Il s'agit, entre autres, de la terre et de l'eau, des engrais et des pesticides chimiques.

FAO, 2008
www.fao.org

- ⊙ **Genre et sécurité alimentaire : les inégalités face à la faim**

Entre février et mai 2008, des 'émeutes de la faim' ont éclaté dans les pays du Sud – en particulier dans les pays africains tels que le Sénégal, le Burkina Faso, le Mozambique, l'Égypte, l'Algérie, la Côte d'Ivoire, la Mauritanie, Madagascar et le Cameroun. Ces émeutes ont été un avertissement clair que les populations ne pouvaient plus faire face à l'augmentation du prix des produits alimentaires de base. Les femmes ont été impliquées dans ces émeutes, car elles ont été durement touchées par les augmentations de prix en leur qualité de mères luttant

Note : la plupart des publications mentionnées ici sont disponibles gratuitement en ligne (sauf spécification contraire). La plupart des liens Internet sont trop longs pour être reproduits dans leur intégralité. En cas de difficulté d'accès aux publications sur le site Web des organisations, il suffit souvent de faire une recherche sur le titre sur Google.

pour répondre aux besoins de leur famille, de commerçantes informelles sur le marché alimentaire, et d'actrices principales de l'agriculture africaine, représentant presque 70% de la main-d'œuvre. L'article analyse les obstacles structurels qui empêchent la participation des femmes, notamment les droits de propriété faibles, l'accès limité au crédit, les difficultés à obtenir des facteurs de production agricole (tels que les pesticides et les engrais), le refus de l'accès à l'enseignement, la marginalisation à tous les niveaux de décision, et la sous-évaluation de leurs compétences et de leur savoir-faire.

Genre en Action 7 juillet 2008
www.greenaction.net

- ⊙ **Women and the right to food – International law and state practice** (Les femmes et le droit à l'alimentation – droit international et pratique des Etats)

Cette étude se penche sur le droit à l'alimentation dans le contexte de la discrimination liée au genre. Elle donne un bref aperçu de la situation du droit des femmes à l'alimentation dans le droit international et identifie les lacunes juridiques et pratiques. Elle soulève des questions portant à controverse, par exemple : dans quelle mesure les problèmes de la faim et l'insécurité alimentaire chez les femmes sont-ils uniquement une question sanitaire et non une question de vie, de survie et de développement ? dans quelle mesure la condamnation des femmes à la faim est-elle une question de violation des 'droits de la mère' ou des 'droits de l'enfant' plutôt qu'une question de droit des femmes ? dans quelle mesure l'insécurité alimentaire et les troubles concernant l'alimentation sont-ils une question de santé et de maladie, ou de violation des droits de l'homme ?

FAO, Etudes sur le droit à l'alimentation, mars 2008
www.fao.org/righttofood

CONFLIT / VIOLENCES SEXISTES

- ⊙ **Because I am a girl 2008 – In the shadow of war** (Parce que je suis une fille – dans l'ombre de la guerre)

Il s'agit du deuxième rapport d'une série de huit qui examine la question des droits des filles tout au long de leur enfance, de leur adolescence et en tant que jeune adulte. Le rapport de 2008 examine la situation des filles dans un contexte de guerre partout dans le monde.

Plan International, mai 2008
www.becauseiamagirl.org

- ⊙ **From invisible to indivisible : Promoting and protecting the right of the girl child to be free from violence**

(De l'invisible à l'indivisible : défendre et promouvoir le droit des filles à une vie sans violence)

L'étude des Nations unies sur la violence contre les enfants examine une série de facteurs qui rendent les enfants plus vulnérables à la violence et suggère des stratégies pour mettre fin à cette violence. L'analyse reconnaît entre autres que toutes les formes de violence sont virtuellement liées aux rôles et inégalités sexuels fermement ancrés dans la

société, et que la violation des droits des enfants est étroitement liée au statut des femmes. La violence à l'encontre des enfants a un coût incalculable sur les générations actuelles et à venir et mine l'évolution humaine.

UNICEF, avril 2008
www.unicef.org/luvaro

- ⊙ **République démocratique du Congo (RDC) : Briser l'impunité**

La RDC connaît d'importants conflits armés depuis de nombreuses années. Le viol perpétré par des hommes armés est devenu une « arme de guerre » utilisée de manière massive et systématique, par toutes les parties au conflit, en toute impunité. En conséquence, ce crime s'est banalisé sur des crises que l'ensemble du territoire y compris dans des zones de relative stabilité. Les victimes incluent des femmes, des hommes et des enfants de tous âges, de 6 mois à 70 ans.

FIDH, mars 2008
www.fidh.org

- ⊙ **Women building peace and preventing sexual violence in conflict affected contexts : A review of community based approaches** (Participation des femmes au processus de paix et à la prévention de la violence sexuelle dans des situations de conflit : rétrospective des approches communautaires)

Cette étude se concentre sur des thèmes spécifiques de bonne pratique dans les domaines de la prévention de la violence sexuelle et sexiste et de la participation des femmes au processus de paix. L'étude examine cinq domaines d'intervention : initiatives en matière de consolidation de la paix et de règlement des conflits ; mécanismes de réconciliation ; meilleur accès à la justice ; accès aux services administratifs ; systèmes de surveillance des conflits. Chacune de ces sections décrit les obstacles auxquels se heurtent les femmes et met en avant des exemples d'engagement réussis en faveur de la consolidation de la paix qui ont été sélectionnés pour leur simplicité mais en même temps pour leur caractère innovant et leur ancrage explicite dans la communauté.

UNIFEM, octobre 2007
www.unifem.org

EDUCATION & FORMATION

- ⊙ **Le prix à payer – Le coût économique de la non scolarisation des filles**

Ce rapport présente une analyse nouvelle du coût économique de la non scolarisation des filles. On estime à un montant annuel stupéfiant de 92 milliards de dollars US le coût économique que représente pour 65 pays à revenu faible, moyen et en transition, le fait que les filles ne reçoivent pas le même niveau d'éducation que les garçons. Cela représente à peine moins que les 103 milliards de dollars de budget alloué par le monde développé à l'aide extérieure au développement. Le message est clair : investir dans l'éducation des filles générera de vrais retours, non seulement pour les personnes en question, mais aussi pour l'ensemble de la société.

Plan International, 2008 (12 pages)
www.plan-international.org/resources/publications/education/



des préservatifs masculins ou féminins pour prévenir les grossesses non désirées et la transmission du VIH et d'autres maladies sexuellement transmissibles.

UNFPA / OMS / IPPF, 2007 (88 pages)
www.unfpa.org/publications

☉ **Négliger les femmes et ne pas assurer leur protection – Quinze ans de perdu dans l'accès au préservatif féminin**

Les responsables politiques se lamentent sur la vulnérabilité des femmes face à l'infection du VIH, et pourtant voici 15 ans qu'ils n'arrivent pas à imposer une technique qui peut aider les femmes à se protéger et à se responsabiliser. Le préservatif féminin est la seule méthode contrôlée par les femmes qui offre une protection face à l'infection du VIH ; il permet également d'éviter des naissances non désirées. Des études ont montré qu'il est facilement accepté par ceux qui l'utilisent, qu'il augmente la proportion des actes sexuels protégés et qu'il est économique quand il est utilisé en conjonction avec les préservatifs masculins. Et pourtant, la plupart des femmes n'ont pas accès aux préservatifs féminins. De nouvelles technologies contrôlées par les femmes telles que les microbicides ne seront pas disponibles avant de nombreuses années. Les préservatifs féminins sont disponibles maintenant ; la campagne pour que toutes puissent y accéder devrait commencer maintenant.

Oxfam International / WPF, août 2008 (document en anglais, mais résumé en français disponible)
www.oxfam.org.uk/resources/policy/health/

DIVERS

☉ **Droits sexuels et reproductifs & genre. Où en sommes-nous ? Etat des lieux et recommandations en vue de renforcer le plaidoyer**

Le groupe de travail « Santé reproductive et mutilations génitales féminines » de la Commission Femmes et Développement (CFD, Belgique) a élaboré ce document visant à circonscrire les notions, définitions, interrogations et problèmes concernant la santé reproductive et ses composantes. Il est accompagné d'un CD-ROM reprenant les textes des grandes conventions et autres instruments juridiques internationaux concernant le thème des droits sexuels et reproductifs.

DGCD-CFD, mai 2008
www.dgos.be/fr/cfd/publications.html

☉ **Gender Equity Index 2008 (GEI 2008) (Index d'équité entre les sexes 2008)**

Plus de la moitié des femmes dans le monde vivent dans des pays qui n'ont fait aucun progrès sur le front de l'équité entre les sexes ces dernières années. C'est la principale conclusion de l'Index 2008, qui montre les récentes évolutions et tendances au niveau de l'écart qui existe entre les hommes et les femmes dans les domaines de l'enseignement, de l'économie et de l'autonomisation. Il montre que l'amélioration des niveaux d'équité enregistrés dans le domaine de l'enseignement pour les femmes n'est pas répercutée de manière acceptable, ni dans le domaine économique, ni sur le plan de l'autonomisation des femmes. L'autonomisation politique est le domaine qui a connu les plus grandes avancées ces dernières années grâce aux politiques actives menées, mais l'équité économique indique des résultats disparates, où il y a autant de pays en régression que de pays en progrès.

Social Watch, 2008
www.socialwatch.org

RADIO

☉ **Using radio to help communities talk – A manual for community dialogue**

(Utiliser la radio pour favoriser le dialogue entre les communautés – manuel en faveur du dialogue intercommunautaire)

Ce manuel explique comment encourager le dialogue entre les communautés via la radio et explore les différents stades de création d'un programme. Il a été élaboré par une équipe de journalistes et de concepteurs expérimentés. Le langage utilisé se veut facile à comprendre. Tous les mots techniques sont expliqués.

STF (Ouganda), juin 2006 (33 pages)
www.straight-talk.or.ug

VIH/SIDA

☉ **Exchange on HIV/AIDS, Sexuality and Gender (magazine)**

(Echange sur VIH/SIDA, sexualité et genre)

Numéro 1-2008 « Harmful traditional practices » (Coutumes traditionnelles dommageables) porte une attention particulière aux liens entre ces coutumes et le VIH. Ce numéro met en lumière trois exemples de coutume traditionnelle dommageable qui ont des répercussions sur les femmes et les filles : la mutilation génitale féminine, le mariage précoce et le lévirat.

Numéro 2-2008 « Challenging stigma » (Combattre la stigmatisation) se penche sur la stigmatisation liée au VIH, la manière dont elle affecte la santé et le bien-être des personnes vivant avec le VIH et examine les moyens de la réduire. Ce numéro met en lumière le rôle que peuvent jouer les personnes atteintes du VIH ainsi que les réseaux et les organisations qu'elles dirigent pour faire reculer les attitudes stigmatisantes, les actions discriminatoires et les politiques dommageables.

Numéro 3-2008 « Gender Violence, HIV and AIDS » (Violence sexiste, VIH et SIDA) s'intéresse au lien qui existe entre le VIH et le SIDA et la violence contre les femmes. La violence que subissent de nombreuses femmes tout au long de leur vie, augmente leur vulnérabilité au VIH à de nombreux égards. Le viol peut contribuer à la transmission du VIH en raison des déchirures et des lacérations résultant de l'utilisation de la force tandis que la violence peut empêcher les femmes de négocier des pratiques sexuelles plus sûres et d'accéder au traite-

ment. Par ailleurs, la peur de la violence empêche les femmes d'apprendre et/ou de dévoiler leur statut, en particulier si elles sont séropositives.

KIT, 2008
www.kit.nl (Ressources)

☉ **HIV/AIDS and women – A collection of resources to support policy and advocacy on HIV/AIDS**

(Le VIH/SIDA et les femmes – un recueil de ressources pour soutenir les politiques et les actions contre le VIH/SIDA)

Women, Ink a compilé ce recueil de documents, comprenant une cinquantaine d'outils à vocation pratique ainsi que des analyses, des rapports et des études de cas. Cet ensemble de ressources a été confectionné pour soutenir une participation éclairée aux questions relatives aux femmes et au VIH/SIDA lors de la Session spéciale de l'Assemblée générale de l'ONU sur le VIH/SIDA 2008.

Women, Ink., IWTC, 2008
www.womenink.org/HIVAIDS.htm

☉ **Trousse pédagogique sur le VIH/SIDA**

Cette boîte à outils vise à sensibiliser les jeunes femmes du monde entier à la maladie et a été créée sur la base des expériences des membres des associations s'occupant de la problématique du VIH/SIDA au Brésil, en Inde, au Kenya, au Malawi et au Pérou. Le format de la boîte à outils permettra aux jeunes femmes de discuter du VIH/SIDA dans leurs communautés et avec leurs partenaires. Les informations contenues dans cette boîte à outils sont présentées de manière ludique.

AMGE, juillet 2008
www.waggs-shop.org

☉ **Myths, misperceptions and fears addressing condom use barriers**

(Mythes, perceptions erronées et craintes autour de l'utilisation du préservatif)

L'objectif de cette brochure est de donner des informations concrètes pouvant être utilisées pour encourager une attitude positive par rapport à l'utilisation du préservatif afin de surmonter les obstacles à son acceptation. Le message est simple et donne des réponses aux mythes, perceptions erronées et craintes récurrents largement répandus qui entourent le préservatif et son utilisation. La brochure donne des informations basées sur des témoignages dans le but de promouvoir une utilisation cohérente